

# MONTATAIRE

Bulletin municipal

MAI 1977

## POUR VOUS



## AVEC VOUS





# MONTATAIRE

Département  
de l'OISE

## BULLETIN MUNICIPAL

Mai 1977

### Sommaire

Editorial de Monsieur le Maire	3
Déclaration du Conseil Municipal	5
Le Conseil Municipal du 13 avril : Une exigence fondamentale : être les élus de toute la population pour une gestion sociale, humaine et démocratique	6
Le budget communal 1977	8-9
DOSSIER : Le Service Municipal Jeunesse et Culture	10 à 17
Le 12 <sup>e</sup> Festival « Art et Culture » La Fête populaire	18 et 19
Actions	21 à 24
Le billet du Conseiller Général	25
Echos de la vie quotidienne	27 et 28
Renseignements pratiques	31 et 32

**Erratum : Lire page 6 le Conseil municipal du 13 avril et non du 13 mai**

Rédaction - Documentation - Diffusion : Mairie de Montataire

Supplément au « Travailleur de la Région Creilloise »

Nouvelle série : Directeur de publication : Daniel Van Den Brock

Numéro 45 — Mai 1977 — 2<sup>e</sup> trimestre 1977

Numéro commission paritaire : 52.362 — Dépôt légal : numéro 5.507

Imprimerie SOLER et Cie 35, rue des Deux-Ponts

93600 Aulnay-sous-Bois - 929-63-85





**JEAN**  **LEFEBVRE** entreprise

**TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS**

**REVÊTEMENTS INDUSTRIELS**

MATÉRIAUX ENROBÉS NOIR ET ROUGE

11, boulevard Jean Mermoz - 92 - NEUILLY-SUR-SEINE  
Centre-Oise, rue de la Garenne - SAINT-LEU-D'ESSERENT  
Tél. 456.60.93

BOUCHERIE NOUVELLE

**DESHAYES René**

24, rue de la République  
MONTATAIRE

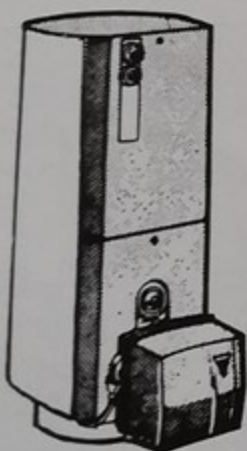
Tél. 455.07.46

**S.A.R.L. QUENON - RIDOUX**

**Service  
après-vente**

RADIO  
TELEVISION  
ELECTRO-MENAGER

TOUTES LES GRANDES MARQUES  
78-80, rue Jean Jaurès  
Tél. 455.13.35  
MONTATAIRE



CHAUFFAGE  
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INTÉGRÉ  
VENTILATION - CLIMATISATION  
PLOMBERIE - SANITAIRE

**S. A. DESSAINT**

110, Rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE

Tél. 455.07.99

**ROSA** *coiffure*



9, Rue de la République

**MONTATAIRE** Tél. 455.12.28



## ASSURANCES

- ▶ Accidents
- ▶ Incendie
- ▶ Vie



### Gilbert GRISON

Agent Général du Groupe ZURICH

13, Rue Finsterwalde

Tél. 455.05.76

**MONTATAIRE**

SUR LE MARCHÉ  
DE MONTATAIRE

LE JEUDI ET LE  
DIMANCHE MATIN



## R. & J. DANNEELS

MAREE EST A VOTRE SERVICE

avec la fraîcheur - le choix - et ses prix pilotes

**passer par son stand  
c'est se réserver un achat économique**

C'est un communiqué des Poissonniers Danneels

POISSON EN DIRECT DE BOULOGNE SUR MER

## • Entreprise CAMUS et Cie •

TRAVAUX PUBLICS  
BATIMENT - GÉNIE CIVIL

12, rue des Démagnez - 60100 CREIL

TELEPHONE : 455 06 08

# astral

## PEINTURES et VERNIS

- ★ Revêtements spéciaux industriels laques et sous-couches automobiles
- ★ Peintures marines
- ★ Peintures pour professionnels du bâtiment
- ★ Produits spéciaux pour le bricolage

Siège social : 164, rue Ambroise Croizat, 93304 SAINT-DENIS Tél. 820.61.64.

Usine : 18, rue des Déportés 60160 MONTATAIRE - ☎ 455.35.20

DROGUERIE - QUINCAILLERIE - MÉNAGER - ELECTRO-MÉNAGER  
Le Spécialiste pour l'Agencement et le Confort de votre Foyer

## A L'ARC-EN-CIEL

3 MAGASINS A VOTRE SERVICE : 6, Place Carnot - CREIL-VILLE  
3, Pl. Franklin Roosevelt - CREIL-FLATEAU - 5, Pl. Auguste Génie - MONTATAIRE

## AU MUGUET

FLEURS

fiançailles - mariages - baptême - deuils - articles  
funéraires - gravure

LIVRAISONS A DOMICILE

61, rue de la République 60160 MONTATAIRE  
Tél : 455 07 54



# DANS LA CONTINUITÉ DE TRENTE ANNEES DE GESTION

## 1977 - Une nouvelle municipalité pour une gestion sociale, humaine et démocratique

Dès le premier tour des élections municipales, 72 % des citoyennes et citoyens de Montataire ont accordé leur confiance aux vingt-sept candidats de la liste d'union de la gauche.

Ce choix exprime à la fois une condamnation de la politique d'austérité du Pouvoir et, notamment, du plan Barre, une confiance renouvelée aux communistes qui dirigent depuis trente ans les affaires communales et une volonté de changement à l'échelon du pays. Jamais, jusqu'alors, à l'occasion d'élections municipales, la politique n'avait eu autant d'importance dans le choix des électeurs.

La nouvelle municipalité, qui groupe des communistes, des socialistes et d'autres démocrates, tire de ces élections la leçon qu'elle doit œuvrer avec la population à la victoire des forces de gauche dans notre pays, et pour l'application de leur programme commun de gouvernement.

La gestion sociale, humaine et démocratique qu'elle entend poursuivre et développer se situe dans la ligne de la politique définie par ce programme.

Trois mots-clés symbolisent ce que sera l'action municipale :

**INFORMER, CONSULTER et AGIR avec la population.**



Une vue de la réunion du Conseil Municipal lors de l'élection du Maire et des Adjointes

**CAFÉ DES SPORTIFS**

**chez Serge**

8, P. Auguste-Génie - MONTATAIRE

☎ 455.14-86

Tous les Résultats Sportifs



Pour cela des structures se mettent en place :

— D'abord le Conseil municipal que vous avez élu et qui est souverain pour la prise des décisions dans tous les domaines.

Le Bureau municipal, ensuite, qui regroupe avec le Maire huit adjoints — six communistes et deux socialistes — et dont le rôle est de mettre en application les décisions prises par le Conseil municipal.

— Des commissions de travail au nombre de neuf dont le rôle sera de préparer les travaux du Conseil municipal et d'aider le Bureau municipal à la réalisation des décisions votées par le Conseil municipal.

Dans chaque commission le groupe communiste et le groupe socialiste seront représentés au prorata de leur influence dans la population.

Six de ces commissions auront un responsable communiste, trois d'entre elles un responsable socialiste.

Des personnalités seront invitées très largement à travailler au sein de ces commissions.

D'autre part, les élus souhaitent associer l'ensemble des organisations, associations et clubs locaux à la politique municipale en les consultant régulièrement. C'est, en effet, à notre avis, en s'appuyant sur les différentes structures de vie collective que la population s'est donnée, que l'on peut définir la politique répondant le mieux aux besoins et aux souhaits de la population.

D'une manière générale, la population sera invitée dans des réunions de quartiers ou dans des réunions spécialisées sur certains problèmes particuliers afin de faire connaître son opinion.

Dans la même orientation, une large publicité sera faite sur les réunions du Conseil municipal afin que chaque habitant de Montataire puisse y assister s'il le désire.

Voilà très schématiquement résumées les premières dispositions et initiatives que prend votre Municipalité pour développer toujours plus la participation de tous à la gestion et à la vie de la commune.

**LE CONSEIL MUNICIPAL.**



## Une exigence fondamentale :

► Être les élus de toute la Population pour une Gestion Sociale, Humaine et Démocratique

Une réunion publique du Conseil municipal issu des urnes du 13 mars s'est tenue le 13 avril dernier à la mairie.

Il a d'abord été procédé à l'élection de quatre adjoints supplémentaires qui ont tous été portés au Bureau municipal à l'unanimité.

Il s'agit, dans l'ordre, de Mme Mado Lenne (5<sup>e</sup> adjoint) et de MM. Félix Gambier (6<sup>e</sup> adjoint), Jean-Claude Lartigue (7<sup>e</sup> adjoint) et Jean-Pierre Besson (8<sup>e</sup> adjoint).

Ensuite, Robert Trin devait soumettre à l'approbation du Conseil un certain nombre de questions et, en particulier, l'attribution de délégations à divers organismes et dont on trouvera la liste ci-après.

Une motion adressée par l'Union des Vieux de France au Conseil municipal et lui demandant de transmettre au Préfet une série de revendications essentielles a été lue et approuvée.

Le Conseil municipal a chargé Mme Mado Lenne de rédiger une motion soutenant à son tour les revendications des Vieux de France auprès des pouvoirs de tutelle.

Puis, M. Daniel Brochot, adjoint au Maire, a présenté le rapport du Bureau municipal devant le Conseil portant sur la composition des commissions municipales et, plus généralement, sur les méthodes de travail que mettront en application les diverses composantes de l'activité municipale (Bureau municipal, Conseil municipal, commissions, etc.).

La volonté d'une solidarité de gestion des groupes communiste et socialiste a été clairement affirmée.

L'exigence qui doit présider à l'action des conseillers c'est, sur la base de l'expérience démocratique accumulée par les élus communistes depuis trente ans à Montataire, d'« être les élus de toute la population pour une gestion sociale, humaine et démocratique ».

On a insisté sur l'importance de la préparation rigoureuse des travaux du Conseil municipal et sur l'exigence d'une information systématique de la population afin qu'elle assiste aux réunions régulières et publiques du Conseil.



**Permanences de Mmes et MM. les Adjoints au Maire**  
Mesdames et Messieurs les adjoints reçoivent les administrés de 17 h 30 à 19 heures en Mairie, salle des Permanences

Mardi : M. GAMBIER ou M. COUALLIER  
Mercredi : Mme LENNE ou M. BROCHOT  
Jeudi : M. HACHE ou M. LARTIGUE  
Vendredi : Mme CLAUD ou M. BESSON

Ce « qu'il faut à tout prix », c'est « faire avec la population », tant au niveau des décisions à prendre que des luttes à engager.

C'est dans ce sens que le Conseil municipal élargira la composition des commissions avec des personnalités non élues, représentatives de la population et souhaitant amener leur contribution à l'activité municipale.

Au cours de la discussion, sur proposition de Félix Gambier, et avec l'accord du Conseil municipal, M. le Maire suspendait la séance afin de permettre aux personnes présentes dans la salle de donner leur opinion sur les idées débattues par les élus.

Mme Suzy Vergez intervenait alors pour donner son avis et souligner qu'elle souhaitait, avec d'autres de ses collègues de la liste battue aux dernières élections, participer au travail des commissions dans un esprit constructif.

Les élus communistes rappelaient que la politique avait été au centre de la bataille des élections municipales et que la population de Montataire avait largement choisi la politique du progrès que représente l'union de la gauche, contre la politique d'austérité du Pouvoir que soutenait l'autre liste.

Ils regrettaient que des insultes injustifiées, tant à Montataire que dans les autres villes, aient formé la teneur des arguments anticommunistes de ces candidats de droite.

Ils rappelaient aussi que le Parti Communiste était favorable à la représentation proportionnelle dans tous les organismes élus.

Les élus socialistes approuvaient et devaient affirmer que la bipolarisation politique en France impliquait que lorsqu'on n'était pas de gauche, on était à droite.

Cela rappelé, les uns et les autres prenaient rendez-vous pour discuter des propositions formulées.

Une fois mis fin à la suspension de séance, les travaux du Conseil municipal reprenaient.

Le Conseil municipal devait approuver la constitution des commissions municipales que nous publions ci-après.

La nécessité de mettre le Conseil municipal à la portée de tous a été unanimement ressentie. Il a été proposé de faire « tourner » les lieux de réunion du Conseil municipal dans divers locaux de la ville.

Le principe de permanences régulières des adjoints a été retenu.

Enfin, le prochain Conseil municipal, dans un délai approximatif d'un mois, doit porter sur les problèmes scolaires et sur le projet de construction d'une école maternelle.



## 1) Commissions :

### 1<sup>o</sup> - FINANCES ET BUREAU MUNICIPAL

1. M. TRIN Robert,
2. M. BROCHOT Daniel,
3. Mme CLAUX Viviane,
4. M. HACHE Jean,
5. M. COUALLIER Claude,
6. Mme LENNE Mado,
7. M. GAMBIER Félix,
8. M. LARTIGUE Jean-Claude,
9. M. BESSON Jean-Pierre.

### 2<sup>o</sup> - LOGEMENT - URBANISME

1. M. CHARBONNELLE Daniel,
2. M. DE LA SALA Bernard,
3. M. BESSON Jean-Pierre,
4. Mme GABRIELS Léa.

### 3<sup>o</sup> - PERSONNEL

1. M. TRIN Robert,
2. M. BROCHOT Daniel,
3. M. SOUFFLARD Yves,
4. M. GUILBERT Jean,
5. Mme PAREL Maryse.

### 4<sup>o</sup> - SCOLAIRE - CANTINE

1. M. COUALLIER Claude,
2. M. GAMBIER Félix,
3. Mme ARAGON Simone,
4. Mme LENNE Mado,
5. Mme LIBERT Arlette,
6. Mme LESAGE Christiane.

### 5<sup>o</sup> - ACTION SOCIALE

1. Mme LENNE Mado,
2. Mme BULCKE Lucienne,
3. M. JESUS Désiré,
4. Mme DELLOUE Micheline,
5. Mme LESAGE Christiane,
6. Mme LIBERT Arlette.

### 6<sup>o</sup> - SPORTS

1. M. BESSON Jean-Pierre,
2. Mme DESCHAMPS Jocelyne,
3. M. NAMOTTE Didier,
4. M. LARTIGUE Jean-Claude.

### 7<sup>o</sup> - BATIMENTS

1. M. HACHE Jean,
2. M. QUENON André,
3. M. GAMBIER Félix,
4. M. SOUFFLARD Yves.

### 8<sup>o</sup> - VOIRIE - CIMETIERES - HYGIENE - SECURITE

1. M. LARTIGUE Jean-Claude,
2. M. JESUS Désiré,
3. M. QUENON André,
4. M. DUBOS Michel.

### 9<sup>o</sup> - INFORMATION

1. M. BROCHOT Daniel,
2. Mme ARAGON Simone,
3. Mme GABRIELS Léa,
4. M. DAUZET Michel,
5. Mme CLAUX Viviane,
6. Mme LIBERT Arlette.

### 10<sup>o</sup> - ACTION CULTURELLE - PATRO - FETES

1. Mme CLAUX Viviane,
2. M. DETRAUX Gérard,
3. M. QUENON André,
4. Mme DESCHAMPS Jocelyne,
5. M. CHARBONNELLE Daniel,
6. Mme LESAGE Christiane.

## 2) Délégations :

### BUREAU D'AIDE SOCIALE

Président : M. TRIN Robert, Maire.

1. Mme LENNE Mado,
2. Mme DELLOUE Micheline,
3. Mme BULCKE Lucienne,
4. Mme LESAGE Christiane.

### DISTRICT URBAIN DE L'AGGLOMERATION CREILLOISE

1. M. TRIN Robert,
2. M. COUALLIER Claude,
3. M. BROCHOT Daniel,
4. M. GAMBIER Félix,
5. Mme BULCKE Lucienne,
6. M. HACHE Jean,
7. M. DAUZET Michel.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.E.D.O.

1. M. TRIN Robert,
2. M. BROCHOT Daniel (suppléant).

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DU THERAIN

1. M. TRIN Robert,
2. M. DAUZET Michel.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'H.L.M.

1. M. TRIN Robert,
2. M. CHARBONNELLE Daniel.

### GRUPE DE TRAVAIL (P. O. S.)

1. M. TRIN Robert,
2. M. DE LA SALA Bernard,
3. M. BESSON Jean-Pierre,
4. Mme GABRIELS Léa,
5. M. GAMBIER Félix,
6. M. CHARBONNELLE Daniel,
7. M. GUILBERT Jean,
8. M. LARTIGUE Jean-Claude.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU PLAN D'EAU DE SAINT-VAAST-LES-MELLO

1. M. TRIN Robert,
2. Mme DESCHAMPS Jocelyne,
3. M. DUBOS Michel,
4. Mme PAREL Maryse,
5. M. HACHE Jean,
6. M. CHARBONNELLE Daniel.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ETUDE ET LA REALISATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE

1. M. TRIN Robert,
2. M. BROCHOT Daniel,
3. M. NAMOTTE Didier,
4. M. CHARBONNELLE Daniel.

### SYNDICAT DE COMMUNES DE L'OISE (Personnel communal)

1. M. TRIN Robert,
2. M. HACHE Jean.



# Le budget communal 1977 l'exigence d'un changement

Le budget primitif 1977 pourrait présenter cette particularité d'avoir été voté par une municipalité pour être, dans sa majeure partie, appliqué par une autre.

## UNE CONTINUITE POLITIQUE

En réalité, il n'en est rien pour deux raisons essentielles. La première est la continuité politique affirmée par les électeurs de Montataire lors de la consultation de mars dernier. La volonté des élus municipaux de ne pas augmenter le montant des impôts locaux au delà des limites tolérables par les contribuables reste donc présente dans l'élaboration de ce budget 1977. La seconde raison est la réalité du plan Barre et de ses conséquences néfastes sur les finances communales aussi bien que sur le pouvoir d'achat des travailleurs. Cette politique, condamnée par la majorité des électeurs en mars, relancée par l'équipe Giscard-Barre-Chirac, contraire la volonté des élus municipaux et aggrave les conditions de vie de l'ensemble des Montatairiennes et Montatairiens.

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'importance du budget primitif 1977, près de 2 milliards d'anciens francs !



## BUDGET PRIMITIF 1977

### BALANCE GENERALE

<b>A — DEPENSES REELLES (D + E)</b>		<b>19 752-074</b>
B — Dépenses ordinaires totales .....		18 810 742
C — Prélèvements pour dépenses extraordinaires .....		1 297 727
D — Dépenses ordinaires réelles (B — C) .....		17 513 015
E — Dépenses extraordinaires .....		2 239 059
<b>F — RECETTES REELLES (I + J)</b>		<b>19 752 074</b>
G — Recettes extraordinaires totales .....		2 239 059
H — Prélèvements sur recettes ordinaires .....		1 297 727
I — Recettes extraordinaires réelles (G — H) .....		941 332
J — Recettes ordinaires .....		18 810 742

## DU COTE DES DEPENSES

A la lecture de ces chiffres, il faut noter la faible part de ce qui est appelé « dépenses et recettes extraordinaires », ce qui, en fait, représente la section investissement de ce budget = à peine 12 % du montant total du budget ! En clair, cela signifie qu'il est impossible de réaliser quoi que ce soit avec de telles prévisions. Cette décision des élus municipaux devrait amener une réflexion des habitants de Montataire sur les besoins non satisfaits mais réels. Par exemple, la piscine tant souhaitée pourra-t-elle être réalisée et à quel prix ? La réflexion ne prendra valeur de réponse que dans la mesure où elle incitera à l'action de tous, élus et usagers futurs.

La grosse masse du budget est donc constituée par la section « fonctionnement ». Une part importante en est attribuée aux traitements et charges du personnel communal. Pour couper court à toute extrapolation malveillante, disons que ces dépenses représentent 41 % de la

section « fonctionnement », ce qui reste dans les normes de gestion de l'ensemble des collectivités locales.

Un certain nombre de chapitres ont dû être augmentés sous la pression des faits. Il s'agit des dépenses de fuel pour le chauffage, de carburants, de produits d'alimentation, etc... Dans ce domaine, la collectivité locale subit la dure réalité connue de tous les foyers de travailleurs de la commune.

Pour d'autres chapitres, la volonté des élus a été de maintenir, sinon d'améliorer, les services rendus par la Commune. C'est le cas pour tout ce qui est du domaine social touchant l'enfance et les personnes âgées. Par exemple, les dépenses pour fournitures scolaires augmentent de plus de 20 %, la subvention pour classes de neige passe de 90 000 à 110 000 francs, tous les crédits pour l'action sociale, le P.M.I., la crèche sont en augmentation. Tout cela représente donc une augmentation de 19,36 % des dépenses de fonctionnement.



# 1977 traduit à son niveau Augmentation nationale profonde

## ET DU COTE DES RECETTES...

Du côté des recettes, deux ressources essentielles :  
— Une subvention globale de l'Etat appelée « versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) et la masse fiscale qui représente la somme des impôts locaux.

Pour la première, le montant en est fixé par l'Etat suivant des critères contestés par l'ensemble des Maires de France et il est augmenté d'un peu plus de 14 % par rapport à 1976. La masse fiscale est déterminée par la différence entre le montant des dépenses et celui des recettes connues. Pour 1977, l'augmentation en est de 15,4 % par rapport à 1976.

Durant la campagne des élections municipales, à Senlis et à Chantilly, on a beaucoup parlé de l'imposition des Montatairiens. S'appuyant sur un rapport du Conseil général, nos adversaires politiques ont voulu mettre en avant le fait que la pression fiscale par tête d'habitant à Montataire était l'une des plus fortes. Mais ceci ne veut rien dire, la masse des impôts locaux étant fournie, pour l'essentiel, par la taxe professionnelle (ancienne patente) payée

par les industriels et commerçants et la taxe d'habitation (ancienne cote mobilière) payée par les ménages. Or, cette dernière ne représente qu'environ 12 % de la masse totale. En conséquence, l'augmentation avancée par les soutiens de la majorité minoritaire est fautive au départ. D'ailleurs, si elle était exacte, nous aurions mille raisons de nous plaindre que la Ville de Senlis touche 454 F 27 de V.R.T.S. par tête d'habitant, alors que chaque Montatairien n'en perçoit que 216 F 99 !

Cependant nous devons rester sensibles à l'évolution des chiffres. Il est sûr que la misère s'installe dans la majorité des foyers modestes de notre Ville. Les Municipalités démocratiques à direction communiste ont été réputées pendant longtemps pour leurs réalisations. A moins d'aggraver l'austérité voulue par le Pouvoir, elles ne peuvent et ne veulent plus l'être. Elles se refusent à être des collecteurs d'impôts au profit des monopoles.

Démocratiquement, la Municipalité actuelle de Montataire entend le dire et montrer à l'ensemble des habitants qu'il est possible d'obtenir plus, immédiatement par la lutte et dans un avenir proche par un changement de politique nationale.

Félix GAMBIER.

### BRASSERIE DE MONTATAIRE

Bières - Cidres - Limonades - Sodas - Sirops  
Jus de Fruits - Eaux Minérales

## Roger DROUIN

MONTATAIRE

Tél. 455.07.13

3, rue de Condé, 3

INTERFLORA

FLEURISTE

## LUCETTE

toutes compositions florales  
Livraisons assurées

24, rue de la République - 60160 MONTATAIRE  
Tél. : 455.24.61



## DARBIER-REVAUX

455.40.90

Guilde des Orfèvres

HORLOGER - BIJOUTIER - JOAILLIER

ORFÈVRE DEPUIS 1877

LISTE DE MARIAGE

14, Place Carnot B. P. 320-60311 CREIL

CALCUL - ÉCRITURE - REPROGRAPHIE - MEUBLES

SYSTEMES ÉLECTRONIQUES DE GESTION

Le Spécialiste **OLIVETTI** de votre région, Concessionnaire exclusif à votre disposition

## Ets Gérard HENN

Tél. 455.03.87

40, Rue Jean Jaurès  
60100 CREIL



# LE SERVICE MUNICIPAL AU SERVICE DE

« Le début de l'esprit nouveau est le produit d'un vaste bouleversement de formes de culture multiples et variées, la récompense d'un itinéraire sinueux et compliqué »...

(HEGEL, philosophe allemand, 1770-1831)

Nous présentons dans les pages qui suivent le Service Municipal Jeunesse et Culture. Tour à tour, Madame Viviane CLAUX, adjoint au Maire et responsable de la Commission Culturelle municipale, Bernard PIETERARENS, responsable du service, une sous-bibliothécaire, des professeurs des ateliers d'expression artistique pour enfants, des enfants eux-mêmes, vont vous exposer la démarche, l'activité, les grandeurs et les difficultés d'un service qui touche à tous les aspects de la vie sociale de notre ville. A l'approche du Festival annuel et de la fête populaire, puissent ces quelques pages vous fournir le reflet le plus fidèle possible du Service Jeunesse et Culture, au travers des propos de ses responsables, de son personnel et de ses utilisateurs.

## La politique culturelle municipale est un élément indispensable de notre Gestion Sociale, Humaine et Démocratique

par Viviane CLAUX, Adjoint au Maire

Les grands changements qui caractérisent notre époque appellent toujours plus de connaissances. Les mutations des forces productives, stimulées par les progrès scientifiques et techniques, font surgir d'énormes besoins de formation.

C'est une nécessité pour les travailleurs comme pour le pays de consacrer davantage de temps et de moyens à l'éducation, à la mise à jour des connaissances, au perfectionnement professionnel, à l'activité physique, en bref à tout ce qui contribue à l'enrichissement culturel.

En même temps d'importantes transformations démocratiques s'imposent. Des millions de femmes et d'hommes s'interrogent dans les profondeurs de notre peuple sur la crise de la société française et sur les moyens d'en sortir. Ils veulent comprendre et agir, penser par eux-mêmes, prendre leur sort en main.

L'essor des luttes sociales et politiques, l'avancée des forces du changement dans notre pays, accroissent l'intérêt pour toutes les grandes questions politiques, économiques et philosophiques.

La France a les moyens de répondre à ces nouveaux besoins. Elle possède un patrimoine culturel d'une richesse exceptionnelle que prolonge la création contemporaine.

Dans tous les domaines s'affirment des recherches exigeantes et variées et qui témoignent de la volonté des créateurs de porter réponse aux questions nouvelles.

En France, la crise qui s'étend à tous les domaines de la vie sociale concerne tous les aspects de la vie culturelle.

La culture est considérée à la fois comme un luxe et comme une marchandise.

Le budget du secrétariat d'Etat aux Affaires culturelles ne représente toujours que 0,5 % du budget de l'Etat.

La politique de l'Education Nationale, fondée sur le principe du « savoir minimum », refuse à la grande masse des enfants et des jeunes des chances égales d'épanouissement culturel et de formation.

La pauvreté qui frappe des millions de familles, l'insécurité de l'emploi et le chômage, l'aggravation des cadences de travail, la fatigue des transports, le manque d'équipements sociaux et de logements, l'impréparation culturelle sont autant d'obstacles à la promotion culturelle des travailleurs et qui sont inhérents à cette société en crise.

### L'intervention culturelle concerne tous les aspects de la vie sociale

Nous affirmons la nécessité d'une politique culturelle municipale comme réponse à un besoin social fondamental et comme dimension d'une politique profondément démocratique.

La recherche des conditions permettant la libre expression de chacun et sa participation à tout ce qui influe sur sa vie est nécessaire à tous moments pour la détermination des orientations, du contenu et des formes de l'action municipale.

Une telle politique exclut toute conception d'une culture neutre et élitaire ou d'une action culturelle confinée à des activités médiocres de diversion ou de défoulement.

Elle implique un contenu de qualité, diversifié comme le sont les besoins eux-mêmes, et qui exclut en même temps toute conception paternaliste ou populiste.

Ajoutons qu'étant au service de l'ensemble de la popula-



Mme Claux  
aux côtés  
de M. Trin  
lors de  
l'élection  
du Maire  
et de ses  
adjoints

tion, nous sommes pour que le débat d'idées se développe en pleine clarté.

La politique culturelle municipale inclut l'ensemble des initiatives municipales touchant la lutte contre la ségrégation culturelle, pour la gratuité scolaire, pour l'égalité des chances, pour la formation initiale et continue, pour le temps de vivre, pour la qualité des loisirs et des vacances, en un mot pour des initiatives diversifiées concourant à l'enrichissement culturel du plus grand nombre.

C'est ce caractère global de l'intervention culturelle qui fonde l'importance de notre politique culturelle municipale comme élément indispensable d'une gestion sociale, humaine et démocratique.

### Il faudrait un changement profond

Mais nous n'avons pas l'illusion — quels que soient les moyens engagés, d'ailleurs de plus en plus restreints — de résoudre à notre niveau les problèmes de l'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Les communes ne disposent, en effet, ni de l'autonomie, ni des moyens nécessaires.

Il n'est ni du pouvoir, ni de la vocation des communes de pallier les tares du système éducatif et culturel qui est entièrement subordonné aux objectifs du grand capital et qui est fondé sur la reproduction des rapports de classes existants.

Aussi, dans le domaine culturel comme dans tous les autres, pour permettre à la commune de répondre aux besoins essentiels de la population, il faudrait un changement profond qui comporte, outre des dimensions fondamentales, l'attribution à la commune de compétences étendues et une réelle autonomie financière et administrative.

Viviane CLAUX



# JEUNESSE ET CULTURE LA POPULATION

## Présentation du Service Municipal Jeunesse et Culture

par Bernard PIETERARENS, responsable du service

Qu'on me permette, avant de faire le tour des secteurs existants actuellement au sein du service culturel, de bien situer le contexte dans lequel ce service fonctionne, le pourquoi de son existence, les limites de son action.

**Service Municipal** au même titre que chacun des autres services, le Service Culturel est donc chargé de l'application de la politique culturelle définie par la municipalité et dont Viviane CLAUX adjointe au Maire, trace par ailleurs les grandes lignes.

Sans vouloir répéter ce qu'a dit Viviane CLAUX, il me paraît important cependant, en tant que professionnel de l'action culturelle, de définir les conditions dans lesquelles s'organise la mise en application de cette politique.

Dans le cadre de sa politique générale, la Municipalité met donc en évidence et ce depuis longtemps, une action culturelle qui pour être spécifique n'en est pas moins un élément indispensable de sa politique sociale et démocratique.

Pour simplifier, disons qu'elle a le souci de favoriser par tous les moyens qui sont en son pouvoir, l'accès du plus grand nombre à une vie culturelle enrichissante.

A ce sujet on pose parfois la question de savoir si ce besoin de culture est vraiment ressenti. Cela expliquerait qu'il ne soit pas exprimé avec la même force revendicative que d'autres, plus matériels.

Mais les appréciations portées à ce sujet ne le sont-elles pas le plus souvent en référence au théâtre, concert et autres manifestations axées uniquement sur les arts ? Or le besoin de culture se manifeste sous bien d'autres aspects aussi, tels que le souci touchant l'éducation des enfants, l'enseignement en général, la formation continue, l'intérêt porté aux sciences et techniques ainsi qu'à la vie professionnelle, la recherche de vacances plus enrichissantes, le besoin d'un cadre de vie plus conforme à la réalité de notre temps, etc.

Quand on parle d'action culturelle, c'est de cela aussi dont il s'agit. D'où la nécessité de bien ajuster notre pratique à cette conception globale de la culture.

Ceci naturellement en considérant bien les limites de cette action. Limites engendrées par ce que l'on appelle souvent les freins sociaux. (Analyse que l'on retrouve tout au long des articles et interventions de ce bulletin consacré à l'action culturelle).

Mais faut-il s'arrêter à ce simple constat ?

Au contraire, c'est précisément à partir de la prise en compte de ces difficultés pour la majorité de notre population que doit s'ajuster notre pratique culturelle.

Il convient de la même façon de souligner que les personnels communaux de l'action culturelle ne sont pas des agents para-scolaires, ils ne sont pas là pour combler les manques du système éducatif notamment dans les matières dites artistiques et considérées comme superflues, compensatoires, par le ministre Haby.

Naturellement, il n'est pas question d'ignorer pour autant le public scolaire et certaines initiatives sont prises dans ce sens, mais cela ne peut avoir qu'un caractère ponctuel et dépourvu d'ambiguïté quant à la finalité.

Nous ne voulons ni ne pouvons remplacer l'école.

Il découle de cette situation la mise en évidence d'une même idée force qui unit à la fois les élus, les personnels de l'action culturelle et la population.

Cette idée est qu'il ne peut y avoir de développement de notre action culturelle sans lutte revendicative auprès des pouvoirs publics pour plus de moyens.

Notre solidarité n'est pas une solidarité opportuniste mais bien de principe, fondée sur notre réalité quotidienne où la frustration de ne pouvoir répondre aux besoins grandissants de culture sous toutes ses formes, est souvent le sentiment dominant.

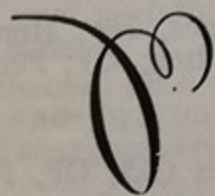
Outil municipal, le Service Culturel s'attache donc à agir suivant les orientations de la municipalité, dans l'intérêt et au service de la population.

Il dispose pour cela de plusieurs structures qui lui permettent d'agir en direction de toutes les couches de la population. Structures correspondant à deux types d'interventions : Formation information, Diffusion culturelle, chacune avec leurs responsabilités propres et qui apparaissent clairement dans les interventions des personnes interviewées dans ce bulletin.

Il s'agit de la bibliothèque Municipale, du Centre Aéré et du Centre de Loisirs, des ateliers Municipaux d'expression artistique comprenant la musique, la danse, la peinture. L'ensemble étant coordonné par une équipe administrative et technique ayant par ailleurs la responsabilité de la diffusion culturelle. Elle est composée d'une secrétaire d'animation : Danièle PEN chargée de l'administration et de la comptabilité, d'un animateur : Henry PODWORNÝ responsable de l'organisation pratique des activités et de l'information, d'un coordinateur chef de service : Bernard PIETERARENS, responsable de l'orientation générale des activités et de la programmation.

Depuis peu, un électricien du service technique est affecté au service : Marcel DERVILLE. Il est chargé de l'entretien et des rénovations techniques du Palace. Il est aussi et surtout opérateur cinéma.

Entreprise de Travaux publics



# SCHKIWISK

60270 Gouvieux

Tél. 457.28.77



## La bibliothèque municipale

Créée voilà 10 ans, la Bibliothèque de Montataire jouit d'une réputation qui est loin d'être surfaite.

Avec ses 2 650 lecteurs, dont 1 650 enfants, soit un habitant sur cinq, la bibliothèque est le support essentiel de la lecture publique dans notre ville.

Naturellement, ces résultats ne viennent pas seuls. Il a fallu, dès son ouverture, prendre en compte la réalité de la lecture publique en France et, bien sûr, à Montataire, pour définir une pratique la mieux adaptée possible aux intérêts de la population.

A l'inverse de la plupart des Bibliothèques en France, qui ont été et qui sont encore pour beaucoup des institutions au service des plus favorisés, la Bibliothèque de Montataire s'est efforcée par sa politique d'achat de desservir toutes les couches de la population.

Il fallait doter Montataire d'un outil moderne capable de répondre aux besoins latents de la population, d'où son extension dans les Martinets.

Dans ses limites budgétaires actuelles, la Bibliothèque, parce qu'elle a l'ambition de favoriser le choix le plus large, de permettre la confrontation des idées, fait la place à tous les courants de pensée, à l'exclusion de ce que l'O.N.U., elle-même proscrit : haine sociale, fascisme.

Installer un personnel au service de la population en enlevant toutes équivoques à la fois sur le bénévolat, et aussi sur les aspects technocratiques, genre « individu super occupé avec des fichiers, qui savent tout sur tout et vous regarde avec mépris si vous les dérangez ».

Il fallait donc donner une dimension nouvelle à cette vieille profession, et faire de ces lieux un centre de vie. C'est ce qu'a réussi à faire l'ensemble du personnel liant l'acte de lire aux différentes formes d'activité dans la ville et notamment en liaison avec différentes associations et les établissements scolaires, en étant à l'écoute de la population.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. En dépit du succès de fréquentation certain des bibliothèques, il faut combattre l'illusion que :

1° Cette société pourrait donner de bonnes conditions à la lecture publique, qu'il suffirait de trouver localement des structures adéquates ;

2° Des bibliothécaires pourraient, comme des magiciens avec leur « savoir faire », supprimer d'un coup de baguette les freins sociaux à la lecture.

L'équipe des bibliothèques est composée de quatre personnes :

### BIBLIOTHEQUE PAUL ELUARD :

Nicole CAPET : bibliothécaire,

Responsable de l'orientation générale des deux bibliothèques (notamment des démarches concernant les demandes de subventions).

Elle assure le prêt des livres de la bibliothèque Paul Eluard, ainsi que l'animation autour du livre.

Monique DUHOUX : Employée de Bibliothèque qui assure le travail administratif et le prêt de livres.

### BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET :

Geneviève QUEMIZET : sous-bibliothécaire, responsable de la bibliothèque, assure le prêt de livres et l'animation, principalement en direction des enfants (heure du conte).

Monique PODWORNÝ : employée de bibliothèque, assure le travail administratif et le prêt des livres, participe aussi à l'heure du conte.

Cette organisation hiérarchisée définie, il reste que chaque bibliothèque mène sa propre action dans le milieu géographique et social qui est le sien, tout en participant à la réflexion et l'action collective.

Chacun dans l'équipe est, par ailleurs, amené à prendre toutes initiatives dans ce sens. Je pense, par exemple, aux employées des bibliothèques qui prennent des responsabilités dépassant largement leurs propres attributions. Dans ce sens, c'est globalement aussi que les bibliothèques participent ou organisent des initiatives telles que le festival ou la foire aux livres.



Vue de la bibliothèque Paul Eluard

## Quelques éléments statistiques et d'informations

### BIBLIOTHEQUE PAUL-ELUARD

Téléphone : 455-00-64.

ADULTES : 544 : Femmes, 344 ; Hommes, 200.

ENFANTS 666 : Féminins, 353 ; Masculins, 313.

Au total : 1210.

SOIT :

— Travailleurs manuels (OS, OP, Femmes services)	65
— Travailleurs intellectuels (enseignants, animateurs éducateurs)	45
— Etudiants . . . . .	193
— Employés. . . . .	80
— Divers (professions médicales, cadres, commerçants, gendarmes, prêtres)	38
— Sans profession (retraités, chômeurs)	123

### BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET

Téléphone : 455-46-57.

ADULTES 446 : Femmes, 289 ; Hommes, 157.

ENFANTS 968 : Masculins, 453 ; Féminins, 515.

Au total : 1414.

SOIT :

— Travailleurs manuels (OS, OP, Femmes services)	50
— Travailleurs intellectuels (animateurs, éducateurs, enseignants)	26
— Etudiants	162
— Employés	40
— Divers	30
— Sans profession	122



## Le centre aéré - Le centre de loisirs



Le temps de loisirs extra scolaire des enfants pose un double problème :

— Un problème social de garde et de sécurité qui s'amplifie avec l'entrée des mamans de plus en plus nombreuses dans la vie active ;

— Un problème de qualité éducative et culturelle.

A Montataire, le centre de loisirs fonctionne pendant la période scolaire, le mercredi après-midi au Petit Château. Il est dirigé par Jean-Pierre FACHE.

70 enfants environ le fréquentent.

Outre les activités de plein air et d'expression manuelle, le Centre organise régulièrement des séances de cinéma ouvertes à tous les enfants de Montataire et périodiquement fait venir une troupe de théâtre ou de marionnettes.

Ces séances ont lieu au Cinéma Palace.

Pendant les vacances scolaires de Pâques et les grandes vacances, deux formules ont été adoptées :

— Le CENTRE AERE pour les enfants à partir de 7 ans, ouvert toute la journée au Petit Château.

— Le CENTRE DE LOISIRS pour tous les enfants à partir de 4 ans ouvert l'après-midi dans différents établissements scolaires de la ville.

La fréquentation sans cesse croissante des enfants dans ces deux structures (l'an dernier 1100 inscriptions étaient recensées en juillet) pose de sérieux problèmes d'occupation des locaux, d'encadrement et risque, à terme, de voir se dégrader la démarche éducative.

La Municipalité a depuis bien longtemps déposé un projet du Centre Aéré en « dur » à la Jeunesse et Sport. Or, jusqu'à présent, aucune promesse d'acceptation n'a été faite par le ministère.

Pour de très nombreuses familles, nous savons que les centres de loisirs et le centre aéré est un réel élément de satisfaction. C'est la raison pour laquelle les animateurs et les équipes de direction s'efforcent, chaque année, d'en améliorer leur contenu.

Cela est d'autant plus nécessaire que nous constatons, de plus en plus, une dégradation dans la vie matérielle et psychique des enfants qui nous sont confiés.

Dans ces conditions, la réalisation d'un centre aéré en dur répond à un réel besoin.

La démarche pédagogique partant de la volonté d'une éducation liée à la vie, de la prise en compte de cet objectif implique l'acceptation de la responsabilité qui incombe aux animateurs et à l'encadrement : préparer l'enfant à vivre dans le monde de demain, à y agir pour le modifier.

Pour tenter d'atteindre un tel but, il est essentiel de tenir compte d'éléments qui sont relatifs à la vie des enfants dans des groupes sociaux, familiaux, scolaires et culturels différents, provoquant des inégalités importantes qu'il s'agit d'amoindrir.

Un éventail très large d'activités, d'ateliers sont ainsi présentés aux enfants, tel que l'équitation, initiation sportive, découverte de la nature, expression orale, expression graphique, musique et chants (activités imposées) ou : judo, travail de la terre ou du plâtre, maçonnerie, constructions de villages, de cerfs-volants, expression corporelle, etc... (au choix des enfants).

A partir de ces activités traditionnelles, il y a la volonté de dépasser le mode d'expression et d'inciter les enfants à maîtriser certaines techniques en mettant, par exemple, à leur disposition des matériaux et outils réels.

D'autres initiatives telles que sortie à la piscine, réalisation de camps dans la campagne environnante, l'organisation de grands jeux (rallye, piste...), visite de châteaux, de lieux touristiques ou culturels, viennent compléter le registre d'activités.

## Les ateliers municipaux d'expression artistique

**MUSIQUE** : Nombre d'enfants inscrits : 68.

Animateurs : Chantal VINCENT DE MADJOUGUINSKY,  
Alain SCHAEFER

**DESSIN** : Nombre d'enfants inscrits : 82.

Animateurs : Arlette et Serge BRICOUT.

**DANSE** : Nombre d'enfants inscrits : 111.

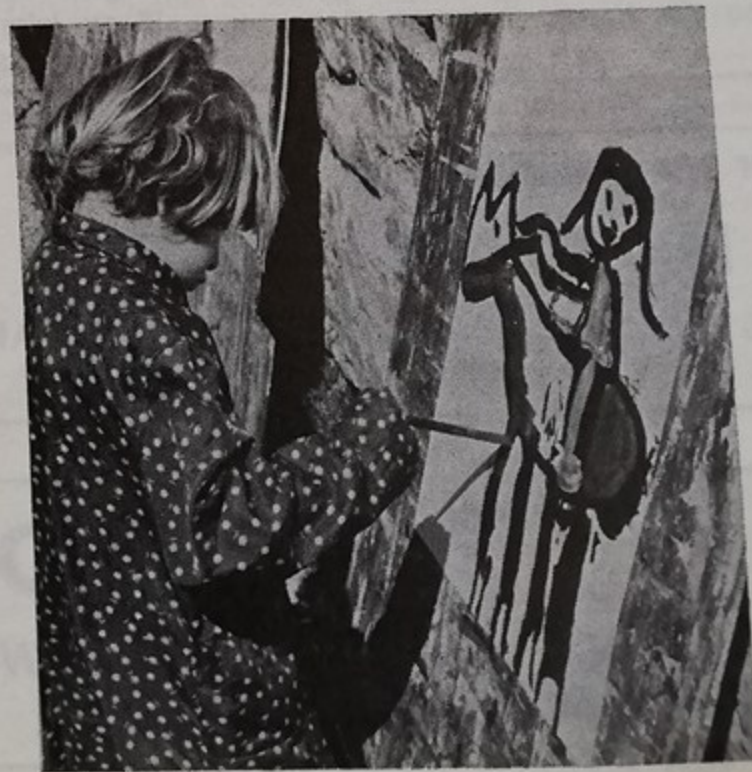
Animateurs : Evelyne SARRAZIN, Corinne NOVOTNIK.

Ces ateliers n'ont pas pour rôle essentiel de former des professionnels, mais de promouvoir une initiation refusée aux enfants par l'enseignement public.

Mais promouvoir une initiative artistique ne veut pas dire enseignement au rabais.

C'est ainsi que chaque professeur (professionnellement qualifié) s'emploie à s'adapter toujours mieux à l'évolution pédagogique auquel l'enseignement des matières artistiques n'échappe pas.

En fait, le premier but recherché pour l'ensemble de nos ateliers est de faire appréhender le plus tôt et le plus rapidement possible par les jeunes qui nous sont confiés, un ensemble de notions qui permettent de rendre actif l'enfant — auditeur, spectateur, et fabricant de son, d'images, de gestes, pour le conduire vers la pratique, l'expression individuelle, et l'activité collective en atelier.





# LE SERVICE MUNICIPAL JEUNE AU SERVICE DE LA PO

Parallèlement à ces structures, le service Jeunesse et Culture s'attache aussi à la réalisation d'un ensemble d'activités visant à ouvrir au public le plus large accès à notre patrimoine culturel qu'il soit passé ou présent.

C'est ainsi qu'il organise en collaboration avec le Centre Culturel, conférences, expositions, sorties aux spectacles de la région parisienne, concerts, spectacle de théâtre, de variétés, de marionnettes, etc.

Une place privilégiée étant réservée au cinéma car, d'une part la municipalité possède la salle de cinéma Palace qui pour être un peu vieille n'en est pas moins un outil appréciable et la seule existant à Montataire, et d'autre part, parce que nous considérons le cinéma comme restant un instrument privilégié de diffusion culturelle de masse.

Malheureusement, nous assistons depuis quelques temps à une attaque en règle contre ce moyen d'expres-

sion qui voit sa fréquentation au plan national baisser d'année en année. Nous pensons par conséquent et naturellement au niveau où nous sommes et avec nos faibles moyens, que nous avons un rôle à jouer pour le défendre. C'est la raison pour laquelle nous organisons régulièrement des séances de cinéma intégrées dans deux formules :

— La première le samedi soir et le dimanche après-midi tous les 15 jours où nous diffusons des films relativement récents (un ou deux ans) et s'adressant à tous. Films qui pour la plupart se trouvent encore dans le circuit commercial.

— La deuxième formule consiste à présenter une fois par mois, le vendredi soir, un film moins connu, mais qui de par ses qualités ou par son contenu, permet d'enchaîner sur un débat.

C'est un peu la formule ciné-club.

Nous pensons de cette manière pouvoir habituer de nouveau la population de Montataire à reprendre régulièrement le chemin du cinéma.

Que dire enfin pour conclure ?

Que beaucoup de choses sont faites, qu'il en restent encore beaucoup plus à faire, notamment dans des domaines plus proches de la vie des travailleurs tels que cours du soir ou conférences sur la promotion sociale, des réflexions en collaboration avec des associations comme le cadre de vie, la planification familiale, les pratiques artisanales.

Mais pour cela, il nous faut les moyens matériels humains et financiers.

Il nous faut aussi, il faut aux travailleurs, à toute la population, plus de liberté, de temps de vivre, plus de démocratie dans la conduite des affaires du pays.

Mais c'est sans doute trop demander à nos gouvernants actuels.

PIETERARENS Bernard.



Le peintre Reverdy le jour du vernissage de son exposition au Petit Château

Pour tous vos déplacements : TAXIS - AUTOCARS

## Transports EVRARD s.a.

15, rue Jules-Juillet - CREIL - 455.02.07

DU MATÉRIEL MODERNE - DES PRIX

Pour vos CHAUSSURES, une bonne adresse :

## B. BOUTHEMY

125, r. Jean-Jaurès - 60160 MONTATAIRE

Tél. 455 09 85 et sur votre marché

DEMENAGEMENTS

MESSAGERIES

## TRANSPORTS D. VAUTHRIN

Tél. : 455 01 08

RUE MARVEL DENEUX NOGENT-SUR-OISE

## Garage FOSSARD Patrick

MÉCANIQUE - TOLERIE - PEINTURE - ANTI-POLLUTION - CO - CO2

rue André Bourdin - 60670 LAIGNEVILLE

Tél. 455.43.26



# AL JEUNESSE ET CULTURE E LA POPULATION



**Geneviève QUEMIZET, sous - bibliothécaire :**  
**“Avec des moyens supérieurs que de projets [pourraient être réalisés]”**

Geneviève a 35 ans. Elle est sous bibliothécaire à « Elsa-Triolet », au milieu de la Cité des Martinets. Elle est dotée d'un de ces sourires spontanés qui traduit une vivacité d'esprit que l'interview ci-dessous s'efforce d'illustrer.

Nous l'avons interrogée et elle a répondu librement sur son activité, ses réflexions quotidiennes et ses souhaits.

**Question :** Une bibliothèque, ici au cœur des Martinets, pour quoi faire ?  
**Réponse :** Dès le départ, la bibliothèque est apparue indispensable. Dès l'ouverture on l'a bien vu aux inscriptions, mais surtout au comportement des enfants des familles les plus déshéritées : la bibliothèque est souvent le seul endroit où ils aiment se trouver. Il est plus difficile d'amener les adultes.

**Question :** Comment concevez-vous vos rapports avec les lecteurs ?

**Réponse :** Dans les anciennes conceptions, les bibliothèques étaient réservées à l'élite, avec un conservateur qui ne bougeait jamais de sa place.

Nous, on a un contact permanent avec les enfants et avec les adultes, bien que, chez ces derniers en particulier, il y ait des réticences à un certain niveau.

Souvent, d'ailleurs, les enfants servent d'intermédiaires entre les adultes et nous.

**Question :** Ces réticences, ces obstacles à la lecture publique, à quoi les attribuez-vous ?

**Réponse :** Les parents n'ont pas eu l'habitude de lire. Le livre est un luxe à leurs yeux. Ils pensent qu'il est réservé à d'autres, pas à eux.

**Question :** Et qu'en est-il du rôle de l'Education Nationale ?

**Réponse :** En fait, par exemple ici à Montataire, les enfants ne trouvent pas, au CES, les livres dont ils ont besoin, alors c'est à la bibliothèque qu'ils viennent.

Nous n'avons pas de relations directes avec les enseignants, mais c'est chez nous que les enfants viennent chercher les livres en fonction de leurs programmes.

**Question :** Y a-t-il des limites à l'action de la bibliothèque et, si oui, de quelle nature ?

**Réponse :** Evidemment il y a des limites. Elles sont liées aux finances. On a un budget de pénurie. L'Etat n'investit ni ne finance le fonctionnement : par exemple le Ministère des Affaires Culturelles nous a distribué, fin février, une subvention : surprise... elle est de 5 000 francs pour l'achat de livres.

La subvention est venue après la visite de l'inspecteur des bibliothèques. Etonnement : à Montataire, pour les prêts et les inscriptions, nous atteignons un des meilleurs pourcentages nationaux.

Or, j'ai dit : surprise, car, en fait, la ville de Montataire a obtenu la... subvention la plus basse des environs. En effet, il faut savoir que le prix moyen d'un livre est de 25 francs. Faites le calcul.

**Question :** Comment intervenez-vous auprès de vos lecteurs ? Vous les conseillez ?

**Réponse :** Les gens arrivent avec, en tête, un titre bien précis. Mais on les conseille le plus possible. On veut leur donner des livres qui les fassent réfléchir, qui correspondent aux réalités de la vie. Je pense, en particulier, aux filles de 15-16 ans.

**Question :** Au niveau des achats, comment s'effectuent les choix de livres ?

**Réponse :** Les choix... Il faut dire que le budget est réduit. Ça donne, par an, 400 livres pour enfants et 400 livres pour adultes. On est obligé de faire un tri. Ce tri on le fait en fonction de ce que nous pensons être les besoins des lecteurs, mais aussi en fonction du rôle éducatif de la bibliothèque.

On essaie d'avoir de tout, d'élargir au maximum. On choisit en fonction de priorités, je l'ai dit, notre rôle éducatif. Il faut développer le sens critique des gens, ne pas les laisser s'endormir sur une vision édulcorée de la vie.

On répond aussi à une certaine demande de la population.

**Question :** Justement, la population, qu'est-ce qu'elle demande ?

**Réponse :** Les adultes demandent des livres de détente, en premier lieu : le roman hors de la vie quotidienne, l'évasion.

Les gens sont intéressés par les livres de vulgarisation scientifique, les livres de technique, l'histoire et la géographie. Surtout les hommes. Les femmes, ce sont les livres de cuisine, d'éducation sexuelle, les livres médicaux, les biographies.

Les femmes, elles demandent aussi quand elles ont un « problème juridique », par exemple des livres sur le divorce. C'est nouveau. Avant, elles n'osaient pas. Elles prennent en compte les problèmes de leur vie. Ce qui sort le moins c'est, par exemple, les bouquins de philosophie.

**Question :** Et les enfants ?

**Réponse :** Pour les enfants, on peut dire que c'est la grande réussite. Supprimer la bibliothèque ce serait une véritable catastrophe. C'est aussi un endroit où ils aiment se trouver. Il faut voir l'ambiance, il faut y vivre. Ils arrivent, ils passent une heure, ils lisent et ils partent. Il sont plus à l'aise à la bibliothèque que chez eux on dirait.

**Question :** Comment intervient-elle après d'eux ?

**Réponse :** De différentes manières. On doit aider les enfants à choisir. Il faut leur faire connaître les nouveaux livres. Les enfants ont tendance à prendre les livres qu'ils connaissent : « Cendrillon », « Le petit Chaperon rouge »...

Or, il y a autre chose. Par exemple, pendant l'heure du conte...

**Question :** C'est quoi « l'heure du conte » ?

**Réponse :** Les enfants adorent qu'on leur raconte des histoires. Les parents n'ont plus le temps. Alors, nous les remplaçons un petit peu en leur racontant nous-mêmes des histoires. C'est le mercredi matin à 10 heures et le samedi à 14 heures.

Après l'histoire, les enfants s'expriment par le dessin. Et les dessins décorent la bibliothèque. Ils sont très heureux de voir leurs dessins accrochés...

Et puis, après, l'enfant a envie de relire l'histoire. Mais on est limité par des tas de choses. Il y a manque de possibilités matérielles, manque de locaux. Il nous faudrait une salle particulière.

On voudrait une salle pour l'animation. On voudrait continuer l'heure du conte sous une autre forme : avec des objets et faire revivre l'histoire et les personnages.

Une salle en permanence. Ça implique des finances. Tant que l'Etat ne prend pas en charge, pas de possibilités.

**Question :** En tant que bibliothécaire, quelle a été ta formation ?

**Réponse :** Je n'ai pas réellement été formée. J'ai le baccalauréat et une année de licence en droit. J'ai travaillé deux ans à la bibliothèque Paul-Eluard, ce qui m'a permis d'acquérir une formation pratique.

**Question :** Une phrase pour conclure ?

**Réponse :** Avec des moyens supérieurs, que de projets pourraient être réalisés !



A la bibliothèque Elsa Triolet



Deux professeurs des ateliers d'expression artistique pour enfants  
au cœur des contradictions de l'intervention culturelle :

« Nous nous occupons plus de l'éveil des enfants  
que d'une éducation poussée et intense »

Deux des professeurs des ateliers d'expression artistique pour enfants ont accepté de répondre à nos questions. Ce n'était pas très facile pour eux, compte tenu de la complexité de leur intervention pratique à un niveau pétri de contradictions, les contradictions même de notre société.

Alain SCHAEFER a 31 ans. Il sort de l'École Normale supérieure de musique de Paris. Il enseigne le piano aux enfants de l'atelier de musique.

Corinne NOVOTNIK a 22 ans. Elle est étudiante en sciences économiques. Elle enseigne la danse aux enfants de l'atelier qui a été créé pour cette forme d'expression.

Deux personnalités. Deux types de réactions. Mais la même conscience aiguë de la société dans laquelle nous vivons, le même souci d'obtenir les moyens de remplir pleinement leur rôle.

Bernard PIETERARENS, responsable du Service Culturel, a accompagné notre débat de sa clairvoyance.

**Question : Un atelier pour enfants, à quoi ça sert ?**

Alain SCHAEFER : La première chose qui est significative, c'est la demande. Il y a une très nombreuse demande. L'utilité proprement dite sur le plan artistique, c'est que c'est une activité à laquelle les enfants ne pourraient pas participer si elle n'existait pas sous cette forme à Montataire.

Disons que c'est une action qui a tendance à rendre accessible une activité culturelle que la société — en particulier l'Education Nationale — n'offre pas.

Corinne NOVOTNIK : Ça sert à ce que beaucoup d'enfants découvrent la danse, ce qu'ils n'auraient pas fait ailleurs. Moi j'ai 60 inscrits, 45 véritables présents.

Les petits, on les éveille au rythme, aux gestes. Les autres on peut aller jusqu'aux enchaînements de pas. Il y a une large part laissée à l'improvisation.

C'est aussi un cours de danse classique. J'essaie de rattacher la danse classique à une part d'expression qui vient des enfants eux-mêmes. C'est le principe de l'improvisation libre : que tous s'expriment dans l'exercice.

**Question : Mais alors, il suffit de développer les ateliers municipaux tous azimuts, et le problème de l'expression artistique des enfants est réglé ?**

Alain SCHAEFER : Pas du tout. D'abord c'est impossible. Une Municipalité n'a pas les moyens de répondre à une tâche aussi lourde.

Et puis il ne s'agit pas de se substituer à l'Etat qui ne remplit pas son rôle en ce domaine.

Toutefois ce n'est pas une raison pour se croiser les bras.

On tente d'avoir une activité musicale qui ne réponde pas aux critères des écoles de musique habituelles : cours, examens, limites d'âge, sélection par le solfège, etc.

Bernard PIETERARENS : Mais, en même temps, il n'y a pas de « laisser aller pédagogique », ce qui ne ferait qu'aggraver les difficultés des enfants aux conditions socio-culturelles les plus défavorisées.

Alain SCHAEFER : On essaie d'avoir une certaine com-

préhension de l'enfant, il y a une autorité de l'enseignant mais pas d'institution sélective.

Bernard PIETERARENS : Les ateliers, les cours arrivent à la fois comme un complément à l'Education Nationale et comme une substitution à sa fonction : ce travail d'enseignement devrait être fait par l'Education Nationale.

Ce qu'il faut, c'est que les ateliers municipaux abandonnent ce rôle de « faire à la place de » l'Education Nationale et deviennent un élément dans la ville qui permettrait aux enfants formés au niveau de l'école de se perfectionner et d'avoir des échanges, d'arriver à une pratique sociale dans les ateliers.

On n'a pas à se limiter aux cours d'expression artistique.

Corinne NOVOTNIK : Il faudrait que les enfants sachent ce qu'est la danse, ce qu'elle est devenue. Ça ne va pas sans les autres arts. La danse n'est pas un art isolé. On promet des sorties, des spectacles. L'heure de danse n'est qu'une petite approche.

La formation devrait se faire à l'école. Au même titre que l'écriture, que tout le reste.

**Question : A votre avis, quels sont les principaux obstacles à l'expression artistique des enfants ?**

Alain SCHAEFER : C'est la carence de l'Etat en premier lieu : pas d'activités artistiques sans moyens.

L'enfant a envie de faire de la guitare, du violon : il faut des locaux, des moyens, etc.

Et puis, il y aurait peut-être aussi le fait que le besoin de cohérence de notre intervention n'est pas bien ressenti : je veux dire qu'il y a une tendance au côté garderie du Service culturel.

Bernard PIETERARENS : Nous, on intervient en dehors de l'école, d'où une moins grande disponibilité des enfants : on ne peut instituer une discipline semblable à celle de l'école.

Les enfants ont une démarche différente : ils viennent ici pour leurs loisirs, leur curiosité, hors de leur statut d'enfants dont l'école obligatoire est un élément. Il y a une difficulté pour les appréhender.

Et puis il y a les difficultés d'ordre matériel : l'impossibilité de répondre aux besoins par manque de locaux.

Corinne NOVOTNIK : Une heure de cours, ce n'est pas assez. Et puis la danse telle qu'elle est présentée à la TV, nuit : les enfants la prennent pour modèle, ils disent : nous, on ne fait pas ça. La danse, ce n'est pas forcément la danse à la TV, la danse-spectacle.

Et puis il y a des « complexes » chez les enfants au-delà de 10 ans : ils n'osent pas remuer. Ils ont davantage d'idées préconçues sur leur corps, sur la danse.

Alain SCHAEFER : La carence de l'Etat aurait tendance à nous faire tomber dans le piège du laisser-faire.

Bernard PIETERARENS : Il faut redire que les ateliers sont actuellement hébergés dans des locaux inadaptés.

Alain SCHAEFER : Tout à fait inadaptés.

Bernard PIETERARENS : Les ateliers ont besoin de locaux calmes, permettant des contacts plus faciles et fréquents.



# JEUNESSE ET CULTURE LA POPULATION

Alain SCHAEFER : Il y a une surcharge d'élèves pour l'activité instrumentale en particulier. On tourne jusqu'à quinze élèves à l'heure pour l'activité instrumentale. Cinq devrait être un maximum.

Corinne NOVOTNIK : J'ai trop d'élèves à la fois dans mes cours. A chaque fois un groupe d'une vingtaine. L'idéal ce serait dix au maximum. Il faudrait plus de temps aussi. Des cours d'une heure et demie. Et pas tous regroupés tout l'après-midi.

**Question : Comment concevez-vous et comment pratiquez-vous votre intervention en direction des enfants ?**

Alain SCHEAFFER : Mon intervention musicale, compte tenu de la situation, elle n'est pas orientée vers une éducation « scolaire » de la musique.

Les enfants devraient apprendre le solfège en une année, ce qui, actuellement, est impossible. On doit tenir compte des moyens de notre politique à l'heure actuelle.

Je m'occupe plus de l'éveil de l'enfant que d'une éducation poussée et intense.

C'est là un acquis définitif. Je ne veux pas être dans mon cours un homme-spectacle en faisant le concertiste : c'est l'enfant qui doit s'exprimer et pratiquer. Dans mon cours on n'entend pas de sonate de Beethoven, mais les enfants savent lire une partition et deviennent autonomes sur une pratique.

Je ne fais pas croire à un niveau élevé en jouant moi-même.



Corinne NOVOTNIK : Il faut faire comprendre aux enfants qu'eux aussi ils peuvent faire des choses.

**Question : Et une création propre aux enfants, c'est possible ?**

Alain SCHAEFER : La création... Elle suppose que l'enfant ait pris conscience du monde de son art et l'ait maîtrisé à un niveau élémentaire.

L'enfant se trouve face au monde du son qui est, en soi, inorganisé. Alors de deux choses l'une : ou bien il part à l'aveuglette et il se perd ; ou bien il s'organise (on l'éduque) et cette éducation va revêtir à son tour deux aspects contradictoires.

Elle va le façonner suivant certains codes. En même temps l'enfant va acquérir une maîtrise pour s'orienter au point d'aboutir un jour à briser ces codes devenus caducs.

L'enfant connaît des degrés de contrainte et des degrés de liberté. Alors il s'aperçoit qu'il peut prendre des initiatives. On peut l'encourager. A ce niveau, l'éducation c'est pour lui se conformer à une règle du jeu qu'il est appelé à détruire.

**Question : Enfin, dernière question, quelle formation avez-vous reçue en tant que professeur et qu'en pensez-vous ?**

Corinne NOVOTNIK : J'ai commencé dans un Conservatoire. Puis des cours privés. Je continue à suivre des cours. J'essaie d'apprendre pour les enfants. Je n'ai pas appris

assez d'histoire de la danse, d'anatomie... Les enfants devraient y accéder, accéder au pratique et au technique.

J'ai pensé, un peu comme tout le monde, à faire de la danse un métier. Mais c'est trop dur. Ça nécessite trop de moyens. Il faut aller à Paris...

Alain SCHAEFER : D'abord il ne faut pas croire qu'on n'a pas besoin de haute compétence pour débiter un élève. Il faut un technicien très compétent. L'enseignement musical en France n'est pas nul, mais il est en dépit du bon sens.

On a ainsi d'excellents techniciens, mais des pédagogues nuls.

Sur le plan de l'éducation, le recrutement des professeurs se fait obligatoirement au hasard. Un animateur culturel peut être, au niveau de la pédagogie, infiniment supérieur à un premier prix de Conservatoire.

Il faudrait apprendre au musicien ce que sont un enfant et un adulte. Que le musicien reprenne conscience de la difficulté de sa technique pour pouvoir la transmettre.



## MARIE-EDITH, VALERIE ET SANDRINE : « Il faut savoir si la musique c'est doux ou c'est méchant... »

« Les enfants ont tout, sauf ce qu'on leur enlève », disait Jacques Prévert, ce prince dont la poésie est un enfant.

Pour savoir ce que l'atelier municipal de danse peut apporter aux enfants, nous avons interrogé trois participantes de l'atelier du samedi, Marie-Edith et Valérie, 11 ans, et Sandrine 12 ans.

**Depuis combien de temps vous allez à la danse ?**

Depuis le mois de septembre...

**Et qu'est-ce que vous y faites ?**

Oh, on fait plein de trucs... On commence par demander les absents. Puis on nous dit d'aller à la barre... Cela dure une heure. Et puis on danse tout seuls... Du moderne, du classique.

**Qu'est-ce que vous apprenez ?**

On apprend les pas, les sauts... On aime bien ça. On aimerait faire des pointes... Mais on ne peut pas encore, parce que les pieds ne sont pas assez faits. On fait des exercices... De la barre classique. Pour l'équilibre. En plus, on a de la musique...

Quand quelqu'un se trompe, le prof' n'est pas en colère, parce que, justement, ça montre ce qu'il ne faut pas faire...

**Vous improvisez quelquefois ?**

Oui... On met une musique et il faut trouver la danse... Il faut savoir si la musique c'est doux ou c'est méchant... On suit le rythme. Pendant quelques minutes. Ça dépend du morceau de musique... Ici on apprend à faire classique...



## UN FESTIVAL POUR LE SPORT, LES LOISIRS, LA CULTURE

Lorsqu'en décembre dernier, le Centre Culturel s'est attaché à définir le thème de son prochain festival, il n'a eu qu'à se pencher sur sa propre existence pour se rendre compte assez facilement que vraiment cette année il ne pouvait y avoir d'autre finalité à ce festival que de dire bien haut toutes les difficultés qui assaillent à la fois les associations sportives, culturelles de jeunesse et de loisirs.

Alors qu'il faudrait entreprendre des activités d'envergure

— Pour développer une véritable éducation physique, sportive, esthétique dans l'école et l'université.

— Pour assurer aux jeunes, aux sportifs, aux usagers et adhérents d'associations culturelles des possibilités radicalement nouvelles dans les Centres de Loisirs, les Clubs, les Comités d'entreprises, les M.J.C.

L'Etat accorde au lendemain des Jeux Olympiques un budget de la Jeunesse et des sports dérisoire, encore en régression sur les années précédentes.

Alors que depuis plus de dix ans déjà, les Centres Culturels Communaux, les hommes de Culture, les Associations, réclament 1 % du budget national pour la culture, le Gouvernement vote royalement à peine 0,50 %.

C'est une situation préoccupante qui porte atteinte aux intérêts profonds de notre pays, de tout notre peuple.

Dans ces conditions, donner à notre 12<sup>e</sup> Festival une dimension revendicative, c'est répondre aux nécessités de notre temps, c'est agir pour vivre mieux.

Cette initiative implique naturellement la participation d'un grand nombre d'associations dans sa réalisation.

C'est ainsi qu'une quinzaine d'entre elles se trouvent d'ores et déjà intégrées dans la préparation du Festival et de la Fête populaire et, aspect positif, plusieurs d'entre elles organisent dans ce cadre des manifestations qui leur sont propres. Ce qui correspond, d'ailleurs, parfaitement à notre volonté de voir de nombreuses associations enrichir, par leur activité, leur personnalité, le contenu d'un festival entièrement tourné vers notre population.

Concrètement la revendication revêt plusieurs aspects :

— Réalisation d'un dossier dans lequel chaque association pourrait décrire ses activités, exprimer ses besoins et revendications ;

— organisation par la Municipalité d'une délégation à la sous-préfecture et à laquelle pourront se joindre, naturellement, toutes personnes ou associations ;

— Organisation par les associations de Jeunesse et de l'enfance, d'une journée de l'enfance avec réalisation d'une fresque dessinée par les enfants.

Plusieurs débats et rencontres sur des thèmes divers comme la télévision, la peinture, les problèmes de l'emploi chez les jeunes, une pièce de théâtre sur les conditions de vie dans les HLM des Martinets...

Mais, nous direz-vous, n'y aura-t-il, cette année, que des manifestations revendicatives ?

Naturellement non, le Festival reste le Festival, avec ses manifestations culturelles variées et de qualité (nuit du cinéma, concert, ciné-club, théâtre pour enfants, expositions, jeux, animations de rue), son contenu fondamental est respecté, et c'est heureux, car il n'est pas dans nos objectifs de ramener l'action culturelle à un simple outil revendicatif.

Notre ambition est de permettre, pendant ce mois de mai, aux associations de se rencontrer, de faire des choses ensemble, aux jeunes comme aux moins jeunes de se divertir, de sortir le soir aux spectacles, de discuter ensemble, de rencontrer des créateurs, de parler en toute décontraction des problèmes de notre vie à tous.



Picasso et Apollinaire trinquant. Dessin de Picasso terminant une lettre à Guillaume Apollinaire (1918)

### LA FETE POPULAIRE

La conclusion de tout cela, le point fort, ce sera comme chaque année notre fête traditionnelle.

Fête populaire, elle le sera encore sous bien des aspects.

D'abord parce que plus d'associations y seront présentes.

Ensuite parce qu'avec ses huit heures de spectacle ininterrompu englobant un éventail très large de formes d'expression (chanteurs venus de tous les continents, théâtre de pantomime, ballets d'extrême-orient, musique ancienne et folklorique), chacun pourra trouver quelque chose selon ses goûts, découvrir et apprécier peut-être tel ou tel spectacle.

Enfin parce que la Fête c'est surtout l'endroit où l'on retrouve ses amis, où l'on boit et où l'on mange ensemble, dans la gaieté et la bonne humeur.

C'est une tradition maintenant à Montataire. Chaque année, le premier dimanche de juin, on fait la fête.

L'an dernier, plus de deux mille personnes s'y sont retrouvées. Cette année nous pouvons être plus nombreux encore. Le 5 juin c'est le jour de la Fête des Mères, c'est l'occasion rêvée pour toute la population de venir fêter les mamans en famille, en plein air et dans l'allégresse générale.

Alors n'oubliez pas, le 5 juin au Petit Château, LA FETE !

TRAVAUX PUBLICS - BATIMENT - GENIE CIVIL  
ENTREPRISE

**Jacques GUYOT**

Ancienne Maison THEVENOT Père fondée en 1891  
8, rue Victor Hugo - 60104 CREIL - Tél. 425.00.23

Quincaillerie - Ménage - Outillage - Articles de Cadeaux

**Georges BRAILLON**

75, rue Jean Jaurès - Tél. 455.22.30



# ART ET CULTURE

## Programme du Festival

DIMANCHE 8 MAI 16 HEURES

Petit Château

### RENCONTRE-DEBAT

La télévision — Lieu de création ?

avec la participation de Jacques KRIER réalisateur, Claude DECAZEDIEU, secrétaire télé-liberté  
Entrée gratuite

MERCREDI 11 MAI 15 HEURES

Salle Libération

### THEATRE POUR ENFANTS

« Charlie Cobaye et le Bel Albert » par les Goblunes  
Entrée : 4 francs

VENDREDI 13 MAI

départ 18 h 15 mairie de Montataire  
19 heures Garage Esso à Creil

### SORTIE THEATRE au Palais de Chaillot FOLIES BOURGEOISES

réservation au Palace. Tél 455-08-54  
Prix : 40 F transport compris

SAMEDI 14 MAI 15 HEURES,

Cinéma Palace

### DEBAT

LE CHOMAGE DANS LE MONDE

présenté par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne  
Entrée gratuite

SAMEDI 14 MAI 20 H 30

salle sous la Coop (Martinets)

### THEATRE

LE LOGEMENT EN QUESTION

présenté par le théâtre du Levant en collaboration avec  
l'Amicale des Locataires des H.L.M. des Martinets  
Prix 5 francs (gratuit pour les enfants de moins de 16 ans)

MARDI 17 MAI 20 HEURES

Cinéma Palace

### RENCONTRE-DEBAT LA CULTURE EN R.D.A.

présenté par l'Association France-R.D.A.

avec la participation de J.P. MOINARD, maître assistant à  
la faculté de Reims - Projection du film « Jakob le menteur »  
Entrée gratuite

JEUDI 19 MAI dans la braderie de Montataire  
(place de la Mairie)

EXPOSITION peintres et peintures de notre temps  
11 heures : **VERNISSAGE-DEBAT**, à partir de 15 heures :  
**SPECTACLE DE SALTIMBANQUES** : « Eustache Amour »,  
présenté par le Théatracide — ANIMATION par les Bertillos  
Gratuit

VENDREDI 20 MAI 21 HEURES, CINEMA PALACE :

« LES LOISIRS CHEZ LES ADOLESCENTS » avec J.-P. Bambier  
secrétaire fédéral du mouvement de la Jeunesse Communiste  
organisé par le cercle de la J.C. de Montataire

SAMEDI 21 MAI de 20 h 30 à 4 H

Cinéma Palace

### NUIT DU FILM POLICIER

— Tirez sur le pianiste (de F. Truffaut)  
— Max et les Ferrailleurs (de C. Sautet)  
— Un Condé (d'Yves Robert)  
— Le voleur (de L. Malle)

Prix : 15 F

VENDREDI 27 MAI 14 H 30 - 20 H 30

Cinéma Palace

### CINE-CLUB

Pirosmani de G. Chenguelaia

Prix : 6 francs

SAMEDI 28 MAI 21 HEURES

Eglise Notre-Dame de Montataire

CONCERT - ANIMATION BEETHOVEN

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> sonate pour piano et violoncelle  
avec Roland ARBION, piano - Yvan CHIFFOTEAU, violoncelle  
Prix : 10 francs

VENDREDI 3 JUIN 21 HEURES, cinéma Palace

SAMEDI 4 JUIN 15 HEURES

(spécial enfants et personnes âgées) cinéma Palace

### CINEMA

LE JOUEUR DE FLUTE de J. DEMY de Hamelin - Prix 6 F

SAMEDI 4 JUIN 14 H : CROSS DU NOMBRE

organisé par l'Office des Sports

A PARTIR DU 15 MAI

Les **BERTILLOS**, troupe locale de clowns et de comédiens assureront pendant 15 jours des cours d'expression clownesque et de saltimbanque

## Programme de la Fête Populaire

DIMANCHE 5 JUIN DE 10 H à 12 H

Place de la Mairie de Montataire

### CONCERT

PAR L'HARMONIE MUNICIPALE

### ANIMATION DE L'ATELIER CLOWNS

présentée par LES BERTILLOS, à partir de 14 heures

DEFILE - PARADE des Martinets au Petit Château

de 15 heures à 22 heures au Petit Château (sans interruption)

### CHANT LIBRE

avec

- Jean EBRARD humoriste français
- Pierre HARALANDON, auteur-compositeur interprète français
- Toto BISSAINTHE chants populaire Haiti
- Allen FINNEY Folk - Blues - Michigan (U.S.A.)
- Higinio MERRA chansons paysannes et populaires d'Argentine

- Groupe DJUR-DJURA groupe de femmes Arabes
- AKKA chanteur Berbère

### THEATRE « LE RIRE DE LA FAIM »

présenté par le THEATRE GOBLUNE

### BALLETS DE BALI

Danseurs et musiciens d'Indonésie

### CONCERT VERI FLORIS

(groupe régional) Musique ancienne et Folk

### ANIMATION DANS LA FETE

PAR LES GOBLUNES

### DEMONSTRATION DE DANSE

PAR L'ATELIER MUNICIPAL

### MUSIQUE FOLKLORIQUE PORTUGAISE

DEBATS EXPOSITION

JEUX - RESTAURANT - BAR



# LE JEAN-BART

**CAFE - TABAC - P.M.U.**

**LOTO**

**65, rue Jean-Jaurès - MONTATAIRE**  
**tél. : 455-17-98**

## S.A. ZUCCATO

BATIMENTS — TRAVAUX PUBLICS

B.P. N°3                      60104 CREIL  
Téléphone : 425-09-73

### **NON, tous les livrets d'épargne ne se ressemblent pas.**

*FAITES LE CALCUL RÉEL DE VOS INTÉRÊTS  
et vérifiez que vous avez bien placé votre épargne*



Le Livret Bleu du Crédit Mutuel  
rapporte **6,50 %** net d'impôts  
Pas de surprise. Pas de déclaration à faire.  
10.000 francs placés pendant un an vous  
rapportent **650 francs nets.**

**33, rue Gambetta, CREIL - 455.45.79**



# ACTIONS

## Contre l'augmentation de 6,5% des loyers H.L.M. : UN PREMIER SUCCÈS A ÉTÉ ENREGISTRÉ MAIS LA QUESTION DE FOND DEMEURE ENTIÈRE



La délégation devant l'Office H.L.M.

Le 21 janvier dernier, devant l'Office Public de H.L.M. de Creil, l'action consciente et organisée de la population, et en particulier de celle de notre ville, a une nouvelle fois fait ses preuves.

On sait que l'Office avait décidé d'appliquer dès janvier l'augmentation de 6,5 % des loyers H.L.M. prévue pour cette année.

Après avoir obtenu que la question de la suppression de cette augmentation soit mise à l'ordre du jour de la réunion du Conseil d'administration de l'Office, cinq associations de locataires, dont celles de Montataire, se sont retrouvées devant le bâtiment public une heure avant la tenue de la réunion.

Outre Madame CARBON, maire de Saint-Leu, on notait la présence de Monsieur Robert TRIN, maire de notre ville et de membres du Conseil Municipal, Mesdames BULCKE et DELLOUE, Monsieur Félix GAMBIER, et également de Monsieur Maurice BAMBIER, conseiller général du canton de Montataire.

Mais face à la légitime protestation populaire contre une mesure qui affecte gravement la vie des familles, l'Office avait prévu un service d'ordre pour empêcher les locataires de rentrer dans ce bâtiment dont la vocation est d'ordre public.

Il fallut une longue heure d'attente avant que trois délégués soient finalement reçus par le Conseil d'Administration.

Puis on aboutissait à la remise en cause de la décision initiale d'augmenter les loyers de 6,5 % dès le mois de janvier.

Cette remise en cause appelle trois séries de remarques.

D'abord il faut enregistrer avec satisfaction un important recul de la part de l'Office puisque l'augmentation des loyers prévue début janvier est ramenée de 6,5 % à 3,5 %.

Mais deuxièmement il faut bien prendre garde au fait que la question de fond reste posée, puisque l'Office prévoit une nouvelle augmentation au mois de juillet, une augmentation conçue de surcroît pour assurer en définitive l'augmentation globale de 6,5 %.

C'est d'ailleurs pourquoi en particulier Monsieur TRIN et Monsieur BRUYERE, représentant de la Caisse d'Allocations Familiales, ont voté contre cette nouvelle disposition.

C'est aussi la raison pour laquelle les Associations de Locataires appelaient à une mobilisation renforcée pour empêcher que le mois de juillet vienne défaire ce que le mois de janvier a permis d'obtenir.

Aussi on faisait remarquer, en troisième lieu, que si par l'action de premiers résultats on pu être obtenus, c'est par l'action qu'un succès plus décisif encore pourra être assuré.



### MOTEUR SERVICE

MOTOCULTEURS - TRONÇONNEUSES - TONDEUSES - FAUCHEUSES  
POMPES A EAU - REMORQUES - TARIÈRES - ALTERNATEURS  
MONO-BROSSES ASPIRATEURS - BALAYEUSES INDUSTRIELLES  
AUTOLAVEUSES INDUSTRIELLES

## Jean-Pierre WRZOCHOL

ATELIERS DE REPARATIONS

Démonstration gratuite à domicile

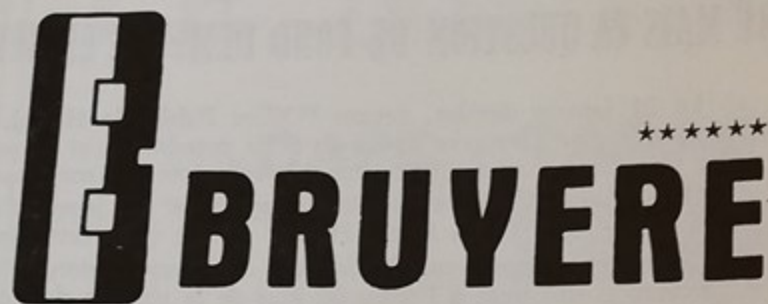
60700 PONT-SAINT-MAXENCE

Tél. 472.23.00

- Homelite
- Husqvarma
- Wolf
- Gaby
- Toro
- Lawn boy
- Flymo
- Staub
- Labor Hako
- Briban







TRAVAUX PUBLICS  
OUVRAGES D'ART

CONSTRUCTIONS  
INDUSTRIELLES

BÉTON ARMÉ

14, rue de Prony - 75017 PARIS

Direction de Creil : Rte de Creil, 60340 St-LEU-D'ESSERENT - Tél. 455.03.12

## Grand Garage des Obiers

Concessionnaire CITROËN

Gérant de la S.A. Bassot et Bonvillain

38, Avenue du 8 Mai - NOGENT-SUR-OISE

Tél. 455.12.62 - 05.24 - 12.74

CITER - Location voitures sans chauffeur

Station-Service et Pneumatiques

79, rue Gambetta - CREIL - Tél. 455.01.42

## Boufflette

tout, absolument tout pour construire, rénover et équiper la maison



Ouvert tous les jours et samedi

Accès facile - Parking - Zone Industrielle - CREIL - Nogent-Villers 2. rue du Marais Sec  
☎ (4) 425.25.40

POUR VOS... ventes, achats et locations de maisons,  
appartements, terrains et commerces - Rédactions  
d'actes - Gestions d'immeubles (expertises gratuites)

**L'AGENCE CREIL-OISE**

2, rue Gambetta - Creil (15.4) 455-05-81  
MET SES SPECIALITES A VOTRE SERVICE

RADIO - TELE - MENAGER - DISQUES

**Michel BOURDON**

111, rue du G1 de Gaulle - 60100 Nogent-s-Oise  
Tél 455-15-62  
R.C. 62A164 Senlis



# ACTIONS

(SUITE)

- Vers une action commune des parents et des enseignants de Montataire
- Contre les méfaits de la réforme Haby et pour une véritable politique scolaire.

A l'appel de l'Association des Parents d'Elèves du CES Anatole-France, une réunion s'est tenue le 24 mars dernier à Montataire sur les conséquences, lors de la prochaine rentrée scolaire, de la mise en application de la réforme Haby, et en particulier par le biais des récentes instructions que fait tenir Monsieur Haby aux chefs d'établissement du second degré.

L'action à entreprendre pour faire pièce à ces mesures était également à l'ordre du jour.

La réunion était ouverte par Madame Mado LENNE, membre du Bureau Municipal et présidente de l'Association, entourée notamment de Madame LIBERT, conseillère municipale et de Monsieur GRESSIER, secrétaire au SNES. Une assistance fournie participait au débat, et l'on notait la présence de nombreux directeurs et directrices d'écoles, d'enseignants, de responsables syndicaux, de parents d'élèves et de conseillers municipaux de notre ville.

Dans les directives données aux chefs d'établissement par le ministère on met prétendument en avant le « soutien » et le « rattrapage » éventuel des enfants.

Or il apparaît qu'en fait les élèves — avant et au cours du CM2 — seront triés selon leur réussite et selon leur âge. Une partie des élèves seront ainsi admis à redoubler jusqu'à 13 ans, avant d'être envoyés dans des classes de fin d'études, baptisés « professionnelles » ou « spéciales » sans doute pour masquer le fait qu'elles ne dispensent aucune formation professionnelle et que leur « spécialité » consiste à grossir les rangs des chômeurs.

D'autre part, l'enseignement parallèle promis aux enfants en difficulté consiste en la résurgence de véritables « filières ».

Les enseignements dits de « soutien » et les soi-disant « heures d'approfondissement » ne constituent que des ruses verbales pour cacher la triste réalité de l'absence de maîtres et de créations de postes, la carence de bibliothèques et de salles d'expériences.

Bref, pour résumer ce qui est sorti de la discussion, il s'agit d'imposer, à la rentrée prochaine, par une accentuation de la ségrégation sociale et un autoritarisme renforcé, une adaptation encore plus étroite du système scolaire aux objectifs du grand patronat.

Car ce n'est pas une petite minorité d'enfants qui risque d'être victime de ces mesures. Ce sont massivement les enfants de travailleurs et en tout premier lieu les enfants d'ouvriers.

Aussi les participants devaient adopter une motion relevant « le peu de moyens » dévolus à l'Education Nationale, dénonçant « les méfaits de la réforme Haby », réclamant une « véritable politique de soutien » et le « maintien des horaires » avant d'appeler à une action commune parents-enseignants pour obtenir le nombre de postes suffisants » et pour faire obstacle à l'application d'une réforme qui nuirait tout à la fois à l'avenir des enfants, à l'intérêt des familles et du personnel enseignant et au devenir national.

LUTTES POUR LA NOMINATION DE REMPLAÇANTS



Les Parents d'Elèves dans le hall, groupe primaire Jacques Decour, le 29 février 1977.



Dans le préau occupé de la maternelle le 20 janvier 1977.

**MAZOUT - CHARBONS**

en tous genres

CUVES avec robinet ou pompe

**D. LEMAIRE**

53, rue des Ecoles

MONTATAIRE

Tél. 455.11.32

**POMPES FUNEBRES GENERALES**

concessionnaire du service extérieur des

Pompes Funèbres de la Ville de Creil

30, rue de la République - 60100 CREIL

Tél. : 455-02-05

Toutes démarches et formalités évitées aux familles.



# ACTIONS

(SUITE)

## Le 14 Avril : SOUTIEN DE LA MUNICIPALITE AUX TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE EN LUTTE.

L'ensemble des travailleurs de la métallurgie étaient invités le 14 avril dernier par la Fédération C.G.T. à une journée nationale d'action.

Des arrêts de travail ont eu lieu dans les entreprises concernées sur le territoire de notre commune et une manifestation regroupant en particulier des travailleurs de chez Usinor, Saxby et Chausson a eu lieu place de la Mairie à Montataire.

Parmi les manifestants on remarquait la présence de travailleurs d'Usinor qui sont en même temps des élus de notre Municipalité, ainsi Daniel BROCHOT, Viviane CLAUD et Claude COUALLIER, tous trois adjoints au Maire.



On remarquait également Annie SALOMON, travailleuse chez Usinor et membre du secrétariat fédéral du Parti Communiste Français.

Gilles GARREAU, secrétaire du Syndicat des Travailleurs de la Métallurgie devait prendre la parole devant les manifestants, ainsi que Robert TRIN, maire de notre commune.

Celui-ci devait déclarer notamment :

« Dans notre région le secteur de la métallurgie est représenté essentiellement par le trust Usinor et ses filiales.

Or la politique d'abandon et de démantèlement menée par le pouvoir et les monopoles vient de s'illustrer brutalement avec les 3.700 licenciements d'Usinor à Thionville...

De surcroît, dans la métallurgie, les conditions de travail ne cessent de s'aggraver. En nombre croissant, les métallos sont conduits à travailler au rendement.

Rappelons également que 22 % des métallos gagnaient encore moins de 2.000 francs par mois en octobre dernier, alors que les profits des trusts de la métallurgie ont compté parmi les plus forts en 1976.

Avec la multiplication des atteintes aux libertés syndicales, disons nettement que la coupe est pleine.

Notre municipalité soutient résolument les revendications prioritaires des travailleurs de cette branche : réduction sans pertes de salaires du temps de travail, abaissement de l'âge de la retraite, compensation intégrale du chômage partiel, etc. ».

Puis les manifestants se formaient en cortège pour aller apporter leur soutien aux travailleurs en grève des « Câbles de Lyon ».

### RAPID' PLAN S.A.

TOUT POUR LE DESSIN INDUSTRIEL  
TIRAGES DE PLAN  
PHOTOCOPIES  
OFFSET

Magasin d'exposition : 8 et 10, rue de Condé  
Atelier de tirage de plan : Avenue de la Libération  
60160 MONTATAIRE Tél. 425-47-30

### ENTREPRISE DE PEINTURE ET VITRERIE

## B. CHAUVEAU

16, Place Auguste Génie  
60160 MONTATAIRE  
Tél. 455.07.60

Droguerie - Papiers Peints  
Décors - Lettres  
Balatum - Tapiflex  
Peinture Industrielle

### La Récupération de l'Oise

FER ET METAUX ET ESSUYAGE POUR L'INDUSTRIE

9, Place Auguste Génie  
MONTATAIRE Tél. 455.10.86

### Imprimerie NATUREL

TOUS TRAVAUX INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX  
Naissance - Mariage - Visite et Deuil  
60160 MONTATAIRE  
Tél. 455.07.40



# LE BILLET DU CONSEILLER GENERAL

## Après les élections municipales : ENSEMBLE NOUS PREPARERONS L'AVENIR

Les budgets de nos communes sont maintenant votés ; ils ont dû subir le contrecoup de la politique inflationniste du gouvernement baptisée abusivement « plan de redressement ».

Oui, la charge fiscale sera encore augmentée, comme l'est celle du Conseil Général, celle de la région, celle du district.

Mais direz-vous, si le Conseil Municipal a été obligé de voter des impôts plus lourds, alors qu'ils le sont déjà de trop, pourquoi, au Conseil général, les communistes ont-ils refusé de voter les 17,70 % d'augmentation ?

Pour plusieurs raisons très simples.

1) Le département est trop facilement utilisé pour se substituer à l'Etat dans la réalisation d'un certain nombre de travaux et d'investissements.

2) La majorité de droite du Conseil général refuse toujours aux élus de la gauche en général et à ceux du Parti Communiste en particulier, leur place dans les organismes responsables (bureau, commission départementale, région, etc.)

3) Alors qu'on argue de la politique d'austérité pour ne donner que 6,5 % d'augmentation maximum des salaires aux travailleurs, il est courant que de très nombreux chapitres du budget départemental soient augmentés de 20 % au nom de l'inflation, ce qui, disons-le en passant, est plus proche de la réalité que les 6,5 % de Giscard-Barre.

Les élections municipales ont vu une forte poussée à gauche en général, et plus particulièrement dans le canton de Montataire où six maires sur dix sont communistes ou sympathisants de notre Parti, et l'un d'entre eux est gaulliste de gauche.

Elles ont marqué la volonté grandissante de mettre fin à la politique si néfaste du pouvoir actuel qui frappe les communes et leur population.

Avec leur résultat un immense espoir est né de changer la politique de notre pays en 1978 à travers les élections législatives.

Après les élections cantonales, puis les municipales, cela devient possible.



Au centre Maurice Bambier

C'est parce que nous voulons mettre fin à la politique d'austérité, donner à nos communes plus de moyens pour réaliser en faveur de la population, sans que cela se traduise par une masse d'impôts qui devient de plus en plus insupportable à la population laborieuse, aux retraités, c'est pour cet ensemble de raisons que nous voulons voir se réaliser le programme commun de gouvernement de la gauche.

A Montataire, plus de 71 % des électeurs se sont prononcés clairement pour cette perspective, en élisant la municipalité d'union conduite par Robert Trin.

Aujourd'hui plus qu'hier encore, les élus communistes seront avec vous pour développer les luttes de tous les jours contre la misère, les difficultés.

C'est dans le cadre de cette action nécessaire aujourd'hui que nous préparerons ensemble l'avenir.

Maurice BAMBIER.

**LIBRAIRIE - PAPETERIE**

**M. LEMAIRE**

57, Rue de la République - **MONTATAIRE**

Tél. 455.25.07

Fournisseur des  
Écoles et C. E. S.  
de la Région  
Creilloise

Articles de Bureau





opitherm

6, rue Jessé  
CREIL 60100  
Tél. 455.22.06

SOCIÉTÉ DE CONFORT THERMIQUE

*Met à votre disposition*

- **Un Service de Distribution**  
Fuel - Essence - Super - Gas Oil  
Lubrifiants Shell
- **Un Service d'Entretien, Dépannage**  
Chauffage toutes énergies  
Plomberie - Sanitaire  
Traitement des Eaux
- **Un Service d'Installations**  
Chauffage Fuel - Gaz - Electricité  
Isolation - Régulation  
Installations sanitaires  
Adoucisseurs d'eau

FOURNITURES GÉNÉRALES  
POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

**E<sup>ts</sup> MORICONI**

21 bis, rue Jules-Michelet, 60100 CREIL - Tél. (4) 425.14.18

**Robert HENON**

FER - METAUX - PAPIERS

Chantier : Rue Ginisti

Siège : 18, rue Voltaire

MONTATAIRE

Tél. 455.46.38

Peinture

Tôlerie Automobile

**R. Rousselle**

Tél. 455.21.43

24, RUE DU 8-MAI 1945

MONTATAIRE

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

**BABILOTTE Roland**

Rue du Colonel Fabien (Ex Sentier du Stade)

60 - MONTATAIRE - Tél. 455.27.43

**ENTREPRISE**

**GUERRA-TARCY**

Société Anonyme au Capital de 1.000.000 F

TRAVAUX PUBLICS

GÉNIE CIVIL

BATIMENT



**Agence de CREIL : Rue Charles-Somasco**  
Tél. 455-05-94



ECHOS DE LA VIE QUOTIDIENNE - ECHOS DE LA VIE QUOTIDIEN

**Robert TRIN à la commémoration du 15<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie : «Ce souvenir de la fin de la nuit, ce 19 Mars 1962, il n'appartient à personne de les effacer».**

Notre Municipalité a célébré le 19 mars dernier le quinzième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

Étaient présents, outre M. Robert Trin, Maire de notre commune, et M. Maurice Bambier, conseiller général du canton de Montataire, de nombreux conseillers et conseillères de la Municipalité : Mme Delloue, MM. Daniel Brochot, Dubos, Gambier, Hache et Jésus, ainsi que M. Jean Delamotte, secrétaire général de la mairie.

De nombreux représentants des Associations d'Anciens Combattants participaient à la cérémonie et, en particulier, M. Van Parys, président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Afrique du Nord (F.N.A.C.A.).

MM. Trin et Bambier devaient déposer une gerbe au pied du monument aux morts de Montataire.

M. Trin est intervenu sur le sens et la portée de cette commémoration, et en particulier sur la date même du 19 mars 1962, à l'occasion de laquelle « il était ainsi reconnu dans les faits l'indépendance du peuple algérien en même temps qu'était mis fin à une guerre atroce pour les deux peuples, algérien et français », avant de rappeler « les 30 000 morts, les 30 000 jeunes gens que cette guerre a coûté à la France (...) Il faut rappeler encore le million de morts du côté algérien, les destructions subies, les familles dispersées. »

Puis M. le Maire devait ajouter : « Ce souvenir de la fin de la nuit, ce 19 mars 1962, il n'appartient à personne de les effacer. Pourtant, il y a quelques jours, une association prétendant représenter les combattants français d'Afrique du Nord a écrit à notre Municipalité. Elle jugeait l'appellation de notre avenue du 19 mars 1962 « absurde », « indécente » et « choquante » et souhaitait qu'elle fût débaptisée au profit d'une « rue des Combattants en Afrique du Nord ».

« Il n'est pas besoin d'être grand devin pour saisir tout ce que cette démarche contient de rancœur et de nostalgie coloniale.

« Il s'agirait, si on suivait ces messieurs, non seulement de dénier la proclamation de l'indépendance du peuple algérien, mais aussi, par la persistance d'une rancune partisane, de dresser un obstacle à la réconciliation et à la nécessaire coopération des peuples français et algérien dans un esprit de compréhension réciproque. »

M. Trin devait terminer en affirmant : « A Montataire, l'avenue du 19 mars 1962 conservera bien évidemment son appellation car, nous le redisons à l'occasion de ce 15<sup>ème</sup> anniversaire, le 19 mars 1962 porte mémoire de ceux qui ont été sacrifiés en combattant en Afrique du Nord, mais porte, en même temps, la mémoire de l'indépendance et de la liberté des peuples et plaide enfin pour que ne se reproduisent jamais les horreurs d'une telle guerre. »

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

**Henri HAINAULT**

594, Rue du 8 Mai 1945 - LAIGNEVILLE - Tél. 455.13.27

*Travaux réalisés :*

- Hôtel de Ville de Creil
- Hôtel des Postes de Creil
- Sté Lyonnaise des Eaux - Creil
- CERCHAR
- A.F.T. à Monchy-Saint-Eloi
- Central Téléphonique de Creil
- Centre Leclerc - Montataire
- Centre de Secours - Creil

**TERRASSEMENTS**

**BÉTON ARMÉ**

**TRAVAUX ADMINISTRATIFS**

**ET PRIVÉS**

Qualification Professionnelle : 110-133



## LE REPAS DES ANCIENS: LA JEUNESSE N'A PAS D'AGE



Le 5 mars dernier, notre Municipalité, ainsi qu'il est de coutume annuellement depuis dix ans, a offert à environ 450 de nos Anciens un repas dans le restaurant des Etablissements Chaussou, mis à la disposition des convives par le Comité d'Entreprise de l'usine.

On notait la présence de M. Robert Trin et de son épouse, de Mme Ghislaine Trin, responsable du Centre

Marcel Cachin, de nombreux conseillers municipaux ainsi que la participation de Maurice Bambier, conseiller général du canton et secrétaire de la Fédération de l'Oise du PCF et de M. Daniel Brochot.

Au début du repas, M. Trin devait prononcer une courte allocution en affirmant notamment :

« Nous sommes conscients de toujours avoir travaillé dans l'intérêt de la population laborieuse de Montataire, et plus particulièrement des Anciens, auxquels le Pouvoir refuse une retraite décente (...)

» Nous estimons qu'étant une municipalité ouvrière, il est normal que nous aidions les vieux travailleurs et les plus déshérités de notre ville.

» Enfin, ce que je peux dire en terminant, c'est que nous continuerons dans cette voie tracée voici trente-deux ans maintenant, que notre liste d'union de la gauche, pour une gestion sociale, humaine et démocratique, essaiera dans toute la mesure du possible, d'augmenter son aide aux personnes âgées. »

Le repas se déroulait ensuite dans une ambiance de franche et fraternelle gaieté qui vérifiait, une fois de plus que, de même que ses limites sont conventionnelles, la jeunesse n'a pas d'âge.

Puis l'Harmonie Municipale venait accompagner les convives, et à la musique venait bientôt s'ajouter la danse qui devait se prolonger fort tard dans l'après-midi.

Et c'est avec la perspective de se retrouver lors du prochain voyage du mois de juin que tout le monde se séparait finalement.



L'Harmonie Municipale assurait la partie musicale

## Les Pharmaciens de Montataire

vous rappellent :

- Pour les délégations de paiement nous avertir en donnant l'ordonnance accompagnée :
  - de la feuille de Maladie remplie et signée
  - de la carte de Sécurité Sociale
  - de l'attestation de 1200 h de travail (ou de l'attestation de chômage)
- et pour les assurés remboursés à 100 % :
  - de l'avis d'exonération du ticket modérateur ou, le cas échéant, du titre de pension

DE TOUTE FAÇON VOTRE PHARMACIEN  
VOUS RENSEIGNERA

- |  |                |
|--|----------------|
| — M. DANGLETERRE<br>62, rue de la République           | Tél. 455-08-68 |
| — M. LAFONT<br>162, rue Jean-Jaurès                    | Tél. 544-07-75 |
| — M. SAVY<br>96, rue Jean-Jaurès                       | Tél. 455-07-31 |
| — Mme SEIGLE-MURANDI<br>Centre Commercial des Matinets | Tél. 455-58-66 |



# LE 4<sup>ème</sup> TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS-ESPOIRS DE FOOTBALL

du 18 au 21 Août 1977

Quatrième édition déjà... Bien que nous en soyons depuis toujours persuadés, que constater d'autre que « le temps passe vite » !

1974

On peut se rappeler, comme d'hier, de notre première mise sur pied avec l'ingénuité qui sied aux débutants quels qu'ils soient. Il aura fallu l'inauguration du stade Marcel-Coene pour que germe cette idée d'une grande rencontre de jeunes footballeurs d'excellent niveau, plutôt que le classique et traditionnel match « pro » de gala que les vrais amateurs ne prisent plus comme il se devrait peut-être, et dont l'incidence financière est on ne peut plus discutable.

Tout de suite, le succès fut évident et il eut été dommage de ne pas renouveler l'expérience ; ce fut chose faite en 1975 avec la participation d'un club comme Benfica qui, indiscutablement, apporta une autre dimension à cette épreuve.

1976

Une étape encore plus importante que six équipes honorent de leur présence, suivant une formule une fois de plus inédite et une progression plus nette. Visiblement, notre épreuve a acquis la ses lettres de noblesse, dès sa troisième édition seulement.

1977

Cela nous incite à tenter mieux, en lançant cette fois des invitations au quatre coins de l'Europe, plus un contact très précis en Afrique du Nord avec l'Algérie, où la qualité de ses footballeurs n'est plus à démontrer.

Les réponses dépassent toutes nos espérances, avec une quantité appréciable d'affirmations, parmi lesquelles de très grands noms du football européen.

Toutes ces conditions favorables nous comblent d'aise, évidemment, et nous font apprécier l'engouement soudain que connaît l'épreuve, mais, car il y a un mais, on ne peut dire que tout se présente sous les meilleurs auspices et quand nous vous aurons confié que nos finances ne sont pas tout à fait certaines de faire le poids, combien d'entre vous seront surpris ?

Ce n'est pourtant pas faute de tirer les sonnettes, y compris auprès de nos hautes instances départementales et,

pour la première fois, nous avons sollicité une aide substantielle du Conseil général de l'Oise.

Nous étions, sans forfanterie aucune, devant l'importance prise par cette manifestation, dans l'espoir d'une réponse favorable. Malheureusement, les derniers échos nous étant parvenus ne nous incitent guère à l'optimisme, bien que tout le monde s'accorde à reconnaître le bien fondé de notre requête.

Sans vouloir polémiquer, admettons tout de même que la générosité n'est pas toujours bien dispensée... hormis sous d'autres cieux que les nôtres !

La encore il va falloir revendiquer et batailler pour obtenir plus qu'une aide, une nécessité. Car sans ces moyens financiers, l'équilibre budgétaire du Tournoi sera très compromis. En effet, devant l'ampleur prise par cette manifestation en 1976, beaucoup de clubs européens pressentis ont répondu favorablement à notre invitation pour cette année ; tellement même que pour éviter le paradoxe voulant que nous refusions bien plus d'équipes prévues qu'invitées, nous nous sommes un peu trouvés dans l'obligation d'élargir de six clubs en 1976 à huit en 1977.

D'aucuns crieront peut être à la folie, mais tout compte fait, comme ils l'avaient déjà fait en 1975...

Pour cette année donc, la liste est pratiquement close, bien que dix clubs soient encore en concurrence pour les huit places à pourvoir.

Et, excusez du peu, mais avouez que le choix étant à faire lorsqu'il s'agit de noms comme ceux de :

Anderlecht, Benfica, Eintracht Francfort, Papid de Vienne, Sélection nationale d'Algérie, Senette de Genève, R.C. Lens, Olympique de Marseille, Gornik Rybnik, et enfin d'Ajduk Split, le célèbre Yougoslave, admettez qu'il y a de quoi hésiter !

Le portefeuille, lui, n'hésitera pas et, malheureusement, il est bien à craindre que son intervention sera la plus remarquée !

En tout état de cause, et tant pis pour les envieux, cette quatrième édition aura bien lieu et nous restons persuadés qu'avec l'aide de tous, elle revêtira, cette année encore, un très beau succès populaire.

C'est là notre seule ambition : offrir aux gens de chez nous et des environs qui n'ont pas les moyens de voir évoluer de grandes équipes, de pouvoir applaudir au moins une fois l'an aux exploits des futures vedettes des compétitions européennes.

Et si d'aventure des esprits chagrins pouvaient s'interroger sur les éditions à venir en espérant bien qu'elles auront un terme, il faut préciser que nous avons déjà quatre candidatures pour 1978 et deux pour 1979 !

D'un autre côté, la préparation de celle-ci n'aura, jusqu'à présent, jamais autant rencontré d'appuis et d'aides diverses. Une certaine prise de conscience s'est déclarée ; notre Tournoi intéresse et intrigue par la même occasion. Il ne reste plus qu'à formuler les souhaits et vœux habituels afin qu'une fois de plus nous puissions offrir à notre sportive et sympathique population un spectacle digne de la confiance qu'elle nous accorde.

Mais le succès de cette manifestation ne pourra être total qu'avec l'aide du maximum d'entre vous. Nous avons sollicité cette aide par voie de presse et par tract. Nous nous permettons de renouveler cette demande et nous vous saurions gré de bien vouloir remplir le bulletin réponse ci-dessous. Les comités d'organisation gérant les plus grands tournois européens groupent un nombre important de membres, et, toute modestie mise à part, nous ne pensons pas faire exception à la règle.

J.-P. BESSON.

## QUATRIEME TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS - ESPOIRS FOOTBALL

Je soussigné

NOM .....

Prénom .....

Age .....

souhaite participer aux activités du Comité d'organisation du Tournoi international de football.

Signature :

Ce bulletin est à découper et à envoyer à la mairie



**aux Galeries Montmorency**  
**Place Carnot à Creil**  
**2 magasins à votre service**



SONT

les articles de **SPORTS** s'achètent dans un magasin spécialisé à  
**MONTATAIRE 4, rue henri-barbusse nicole-philippe . sports**



# J. LOISELEUR et Fils

PAYSAGISTES - PEPINIERISTE

ESPACES VERTS  
ENTRETIENS

44, rue Aristide-Briand  
VILLERS-SAINT-PAUL - 60870 RIEUX  
Tél. : 455 08 01

## SPORTING-VERNEUIL

11, ROUTE DE PONT SAINTE-MAXENCE (Dép. 120) 60 VERNEUIL-EN-HALATTE - TELEPHONE : 425-30-39

PENDANT UN MOIS, VENTE PUBLICITAIRE  
sur caravanes pliantes complètes avec auvent et entourage  
réduction 300 F sur prix catalogue

50 tentes montées - Auvents pour caravanes - Remorques attelage et pose  
Toute le mobilier couchage et accessoires.

Tout le matériel est garanti

Longue facilité de crédit

Bons de la semeuse acceptés

Ouvert tous les jours dimanches et fêtes - fermeture le mercredi

## GUILLUMMETTE ET PLACE

concessionnaire BERLIET

rue Ch. Somasco - CREIL  
tél. : 455-29-79

INSTALLATIONS SANITAIRES

MAGASIN DE VENTE

Accessoires de salles de bains  
COUVERTURE PLOMBERIE SANITAIRE

**ENTREPRISE J. DEFRANCE**

25, rue A. Ribot  
60 NOGENT-SUR-OISE

Tél. 455.08.58

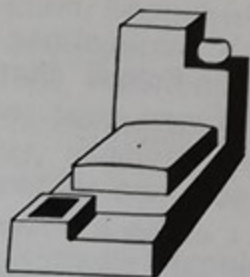
# AU LION D'OR

**bar - hôtel**

72, RUE DE LA REPUBLIQUE, 72

60160 MONTATAIRE - Téléphone : 455-25-94

2, PLACE AUGUSTE GENIE, 2



MARBRERIE - MONUMENTS FUNÉRAIRES

Tous travaux de cimetière - Marbres - Granits - Granité

**EMILE FRONTIN**

58 BIS, RUE VICTOR-HUGO - MONTATAIRE TELEPHONE : 455 13-56

Tous renseignements et devis sur demande



# Renseignements pratiques...

## Les permanences de vos élus

Monsieur Robert TRIN, Maire, tous les jours de 11 à 12 heures et sur rendez-vous.

Messieurs et Mesdames les adjoints et les conseillers : sur rendez-vous, voir page 6

## LES PRINCIPAUX SERVICES MUNICIPAUX

**HOTEL DE VILLE** - Tél. 455-07-07 ou 455-02-00.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 8 h 30 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 45.

Samedi, de 8 h 30 à 12 heures.

**SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX** — rue A.-Ginisti. - Tél. : 455-03-04.

**CENTRE MARCEL CACHIN** — 31, rue de la République - Tél. 455-25-31.

Mêmes jours et mêmes horaires que l'Hôtel de Ville.

Il comprend : Centre de Protection maternelle et infantile - Soins - Bureau d'Aide Sociale.

**CRECHE MUNICIPALE LOUISE MICHEL**, 2, avenue Paul-Vaillant-Couturier - Tél. : 455-41-15.

**CANTINE SCOLAIRE** - Se renseigner auprès de Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs des Etablissements scolaires.

**SERVICE MUNICIPAL JEUNESSE ET CULTURE**, 94, rue Jean-Jaurès - Le Palace - Tél. : 455-08-54.

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 heures.

Samedi, de 9 à 12 h et de 14 h à 17 heures.

**Bibliothèque Elsa TRIOLET** - (Martinets) - Tél. : 955-46-57.

Mardi de 14 h à 19 h - Mercredi de 9 h à 12 h et de

14 h à 18 h 30 - Jeudi de 14 h à 18 h - Vendredi de 14 h à 18 h - Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures.

**Bibliothèque Paul ELUARD** - Rue des Déportés - Tél. 455-00-64  
Mardi de 14 h à 18 h 30 - Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Jeudi de 14 h à 18 h - Vendredi de 14 h à 18 h - Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 heures.

## POUR LES JEUNES...

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE** - Cavée d'Angy - Tél. : 455-26-94.

Ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 19 h et de 20 h à 23 heures.

De nombreuses activités : Equitation, Voile, Canoë, Archéologie, Ciné-club, Photo-club, Théâtre, Mimes, Audio-visuel, Emaux, Modélisme, Sorties, Expositions.

## OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

De nombreux clubs existent : football, volley-ball, handball, basket-ball, ping-pong, judo, gymnastique, tir à l'arc, pétanque, billard, athlétisme, gymnastique volontaire féminine.

Pour toutes informations en matière sportive, s'adresser à la Salle des Sports Marcel Coëne, avenue Guy-Moquet. Tél. : 455-19-71 ou auprès des clubs.

## LES PERMANENCES AU SOUS-SOL DE LA MAIRIE (à partir de 14 heures).

— **Contributions Directes** : le dernier vendredi de chaque mois.

— **C.C.A.S. (retraités et retraitables)** : le 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois.

**OFFICE PUBLIC INTERCOMMUNAL D'H. L. M.**, 2, rue Albert-Thomas, Creil - Tél. : 455-12-56 - Bureau annexe, rue Bretagne, Compiègne - Tél. : 420-27-98, 440-27-98.

Nous vous informons de la mise en service d'une borne d'appel pour taxis sur la place Auguste-Génie. Téléphone : 455-45-45.

**Pour tous vos Déplacements**

et

**Hôpitaux**

-

**Cliniques**

-

**Maternités**

# TAXIS Guy CAZET

**455.26.13**

Agréés par les Caisses de Sécurité Sociale et Mutuelles

# A LA CAISSE D'EPARGNE

## C'EST DU SERIEUX



- Choix de Placements
- Intérêt le plus élevé, net d'impôts
- Les prêts immobiliers les plus avantageux

LA OU EST L'ECUREUIL

77, RUE JEAN-JAURES - MONTATAIRE



# En cas d'urgence ...

<b>SERVICE D'INCENDIE ET SECOURS</b>			
Pompiers de Montataire	455-08-87		
Pompiers de Creil	18		
<b>DOCTEURS</b>			
HANNOUN, 38, rue Roger-Salengro	455-10-46		
KESSLER, 4, rue de Condé	455-14-06		
LEVY, 86 bis, rue Jean-Jaurès	455-07-91		
COHEN, 86 bis, rue Jean-Jaurès	455-07-91		
BENEGMOS, 86 bis, rue Jean-Jaurès	455-07-91		
SALMONA, 86 bis, rue Jean-Jaurès	455-07-91		
AZOULAY et CHAPTINEN, Radiologues, 86 bis, rue Jean-Jaurès	455-15-35		
<b>PHARMACIENS</b>			
SAVY-BARTEAU, 96, rue Jean-Jaurès	455-07-31		
DANGLETERRE, 62, rue de la République	455-08-68		
LAFONT, 162, rue Jean-Jaurès	455-07-75		
Mme SEIGLE, Centre Commercial des Martinets	455-58-66		
<b>DENTISTES</b>			
LANGLOIS, 82, rue Victor-Hugo	455-43-75		
DHALLU-GEFFROY, 56, rue de la République	455-07-93		
POLYCLINIQUE, rue Armand-Desnosse	455-21-56		
<b>SERVICE DES EAUX</b>			
Lyonnaise des Eaux et de l'Eclairage, rue Buhl, Creil	425-25-22		
<b>ELECTRICITE</b>			
Régie Communale d'Electricité, 1, rue Romain-Rolland	455-07-38		
<b>GAZ DE FRANCE</b>			
56, rue Jean-Jaurès	455-05-90 - 455-00-42		
<b>AMBULANCES</b>			
AMBULANCES DE MONTATAIRE	455-98-64		
<b>TAXIS</b>			
CAZET	455-26-13		
LEGRAS	455-07-45		
PIQUET	455-21-88		
WAVRANT	455-51-20		
Borne d'appel	455-45-45		
<b>MATERNITES</b>			
CREIL, Parc Rouher	425-01-97		
SENLIS	453-01-71		
<b>HOPITAUX</b>			
CREIL	425-00-67		
SENLIS	453-01-71		
BEAUVAIS	445-04-94		
CLERMONT (Hôpital Général)	450-04-28		
CLERMONT (Hôpital Psychiatrique)	450-08-60		
COMPIEGNE	440-17-70		
CHANTILLY	457-31-40		
<b>INFIRMIERS</b>			
Mme HEURTEUR-MONVOISIN, 73, rue Jean-Jaurès	455-53-59		
LESAGE, 84, rue Anatole-France 31, rue de la République (Centre Marcel Cachin)	455-18-00 455-25-31		
<b>POLICE</b>			
Commissariat de Montataire	455-07-47		
Commissariat de Creil	425-17-17		
Gendarmerie de Montataire	455-07-14		
Police Secours	17		

## LES AMBULANCES DE MONTATAIRE

3 véhicules de première urgence

JOUR **455-29-71** NUIT

bureau ouvert de 9 h à 19 h



1 véhicule de réanimation

taxi sanitaire - service rapide  
équipement radio-téléphone  
poste d'oxygénothérapie

vente et location de matériel para-médical  
57 BIS RUE DE LA REPUBLIQUE - MONTATAIRE

TOUS TRAVAUX DE CIMETIÈRE

**Albert DELANSOY**

MARBRERIE

Place de l'Eglise - Téléphone 455.14.88 - 455.12.01

Caveaux en ciment armé, pierres  
briques, parpaings

Monuments au prix de fabrique

Entretien - Gravures - Articles - Fleurs

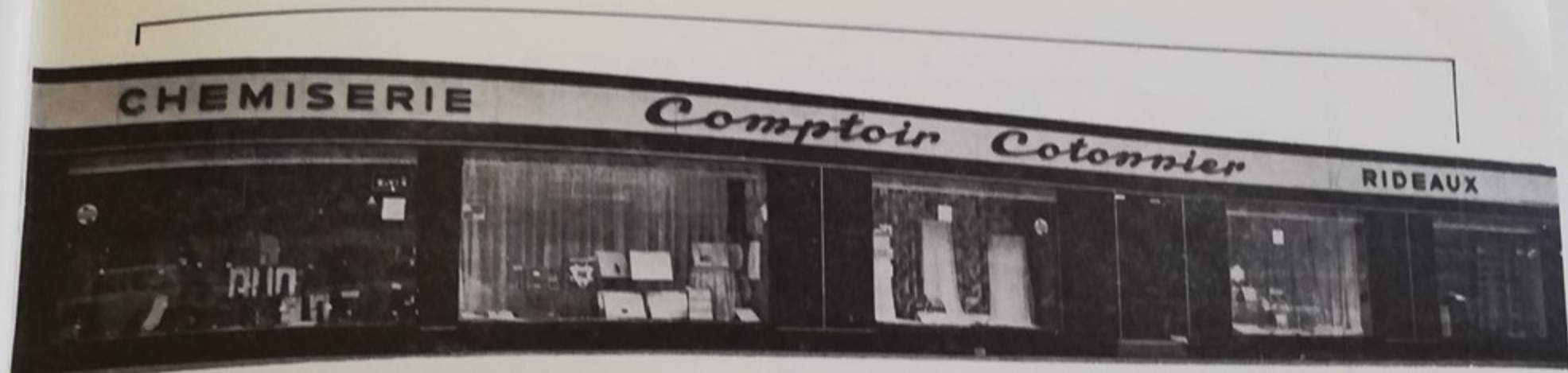
MONTATAIRE MOBILIER  
AMEUBLEMENT GÉNÉRAL



**Jacques ROUZIER**

74, rue Jean-Jaurès - 60160 MONTATAIRE  
Tél. 455.09.45





83 à 91, rue Gambetta à **CREIL** - Tél. 455.06.63

**Pour toutes les Fêtes le "Comptoir Cotonnier" vous propose**

● **PARURES DE LIT**

Tobra, Anne de Solène,  
Les 3 Jonquilles, Black lady  
Les 3 Sapins, Gérardmer, etc...

● **TAPIS** Peltex, Kadoura

● **CHEMISERIE ET TRICOTS**

● **VÊTEMENTS PROFESSIONNELS**

● **SERVICES DE TABLES**

Clair Décor, Nydel, Basques  
Dewitte, Florgal, Dentelle, etc...

● **TISSUS D'AMEUBLEMENT**

● **LITERIE "TRECA"**

● **GRAND CHOIX de RIDEAUX**  
Spécialiste



Vente et pose de tringles  
Devis gratuit

## SOCIETE GENERALE

LA BANQUE DE CEUX QUI DEMANDENT PLUS A LA VIE

Le Plan Epargne Logement : un rendement de **8,80 % NET D'IMPOT**

Renseignez-vous à la SOCIETE GENERALE

6, PLACE AUGUSTE GENIE - MONTATAIRE

ouvert du mardi au samedi inclus

Téléphone : 455-18-11



## FORCLUM

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Société de Force et Lumière Electriques

Eclairage privé et public - Equipements usines et centrales -  
Tableaux - Réseaux de distribution - Lignes et postes  
toutes tensions

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD  
Bâtiment AMPERE N° 1  
93153 LE BLANC-MESNIL - Tél. 931.42.41  
CENTRE DE CREIL  
3, rue Jules Juillet - Tél. 445.11.92 - 455.01.79

## GODART Père et Fils

Sté N.C. TRANSPORT

87, rue Jean Jaurès - MONTATAIRE - Tél. 455.12.79

## Compiègne Auto Industrie

Ets F. GRUBIS

18, rue des Lombards  
60200 COMPIÈGNE  
Tél. 440.19.46  
FOURNITURES GENERALES  
POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE